

Interprétation vers le français : prise en compte des variations formelles de la langue des signes

Amandine Jay

► **To cite this version:**

Amandine Jay. Interprétation vers le français : prise en compte des variations formelles de la langue des signes. Linguistique. 2017. dumas-01980871

HAL Id: dumas-01980871

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01980871>

Submitted on 14 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



École Supérieure d'Interprètes et Traducteurs

Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

Année universitaire 2016-2017



Interprétation vers le français : prise en compte des variations formelles de la langue des signes

Sous la Direction de Sophie Pointurier

Amandine Jay

Mémoire de Master 2 Professionnel

Mention : Traduction et interprétation

Spécialité : Interprétation français-langue des signes française/LSF-français

Mai 2017



REMERCIEMENTS

À Sophie Pointurier, pour sa disponibilité et ses recommandations tout au long de l'année.

Aux interprètes ayant participé à cette étude, pour m'avoir accordé du temps et m'avoir confié leur parole, leurs réflexions et expériences.

À Emeline Arcambal, pour son investissement en temps et en énergie, précieux pour la rédaction de ce mémoire.

À Aurélie, Julianne, Helen, Perinne et Harmonie, complices de formation et toujours disponibles pour partager des doutes et des conseils avisés.

À Pierre, Laurence, Fanny et Mathilde, pour leur disponibilité sans faille et leur accompagnement dans ma reprise d'étude.

À Nicolas et Arnaud, pour la pertinence de leur relecture, ainsi que pour leurs encouragements.

SOMMAIRE

Introduction	1
I. Revue de la littérature	3
1. Les langues de travail de l'ILS	3
2. Hétérogénéité intra linguistique.....	6
3. Compréhension et expression du discours en interprétation simultanée.....	8
II. Méthodologie et analyse de corpus.....	13
1. Organisation du focus groupe et présentation des données	13
2. Analyse de corpus : Réception du discours initial en langue des signes	15
a. Des idiosyncrasies aux variantes territoriales.....	15
b. Interférence du français et impact sur la compréhension.....	16
c. Incohérence interne du discours et manque de contextualisation	19
3. Analyse de corpus : Expression du discours en français.....	19
a. Interpréter un concept non lexicalisé	19
b. La sur-traduction	21
c. Atténuation des propos	22
III. Discussion	24
1. Choix traductionnels et impact sur la situation de communication	24
2. Effort de suppléance mentale	25
3. Prise en compte des formes de la langue dans l'analyse du processus d'interprétation.....	26
4. Le modèle lexical gravitationnel de Daniel Gile : hypothèse.....	28
Conclusion.....	30
Bibliographie	32
Annexes.....	34
1. Annexe 1 – Transcription du focus groupe.....	34
2. Annexe 2 – Questions envisagées pour le focus groupe	50

Introduction

L'interprète en langue des signes (ILS) évolue sur un territoire national. Garant de l'accessibilité pour les personnes sourdes à bon nombre d'événements (formation, événements sociétaux, lieux publics...), l'ILS œuvre dans un contexte de forte diglossie. En effet, comme le souligne Sophie Pointurier (2014: 141) : « *L'ILS reflète malgré lui cette situation sociologique particulière inhérente à la place que peut avoir la langue des signes dans la société. Si les deux sphères communautaires (sourds et entendants) peuvent coexister sans confronter leurs valeurs et leurs systèmes linguistiques de façon continue, l'interprète, lui, évolue dans un système dissymétrique où les langues sont en confrontation constante* ». L'ILS, professionnel de la communication, permet la rencontre entre deux sphères communautaires. Si ses interprétations se font majoritairement vers la langue des signes (Pointurier, 2015), il interprète également des discours produits en langue des signes vers le français.

Au cours de nos divers stages, d'observation en Master 1 et pratiques en Master 2, nous avons constaté que certains ILS se transmettent régulièrement des informations sur la langue des locuteurs sourds présents lors de leurs interventions. Ces informations peuvent porter sur le rythme d'élocution de la personne sourde, sur son rapport avec le français (écrit et oral), comme sur la création lexicale liée à son domaine d'activité ou à son degré de collaboration avec l'ILS. Ces données paraissent pour nombre d'ILS être constitutives des éléments de préparation nécessaires à leur intervention.

La lecture de l'article « Les tactiques de l'interprète en langue des signes face au vide lexical : une étude de cas » (Pointurier et Gile, 2012), durant notre première année de Master nous a beaucoup questionnée. L'article met en avant le vide lexical en interprétation, phénomène dont nous n'avions jamais entendu parler ni nommé explicitement. L'étude de cas s'intéresse à l'interprétation vers la langue des signes. Cela nous a questionné quant à la réversibilité du phénomène : qu'en est-il de l'expression de concepts non lexicalisés en langue des signes française (LSF) ? Par quels procédés discursifs sont-ils exprimés ? Que peut-il se passer pour l'interprète en langue des signes

lorsqu'il est confronté à l'expression de ces concepts non lexicalisés, en interprétation simultanée vers le français ?

Dans le contexte établi par ces interrogations, nous avons choisi de traiter ici la notion d'hétérogénéité des formes de la langue des signes en discours et dans quelle mesure celle-ci impacte la réception et la production vers le français de l'ILS. Il s'agira ici de réfléchir à l'impact de la forme du discours sur la compréhension et la production de l'ILS. Il ne s'agira en aucun cas de porter un jugement sur les productions signées par les locuteurs sourds. Nous souhaitons faire part d'une réflexion au cœur de laquelle se trouve l'ILS. L'objet langue, ici la LSF, ne sera pas analysée d'un point de vue strictement linguistique, mais toujours sous le prisme de son influence, en discours, sur le travail de l'ILS en interprétation simultanée.

La première partie de ce mémoire se concentrera sur les fondements théoriques qui sous-tendent cette question. L'analyse d'un focus groupe viendra nourrir la deuxième partie pour enfin s'ouvrir sur une discussion dans la troisième partie.

I. Revue de la littérature

Nous mettrons ici en perspective les éléments théoriques qui nous ont permis d'amorcer une réflexion sur les particularités de l'interprétation de la langue des signes vers le français. Nous aborderons dans un premier temps la question des différences de statut et d'évolution des langues de travail de l'ILS. Dans un deuxième temps, nous ferons état des variations linguistiques au sein d'un discours en langue des signes. Pour finir, nous apporterons un éclairage sur les processus de compréhension et d'expression d'un discours en interprétation.

1. Les langues de travail de l'ILS

Les langues de travail de l'ILS possèdent des statuts différents ; la langue des signes a peiné au fil des siècles à être reconnue. Bannie de l'éducation des jeunes sourds de 1880 à 1990 (Pointurier, 2014), elle reste aujourd'hui encore une langue à faible diffusion : les locuteurs de cette langue sont largement minoritaires. Par ailleurs, si cette langue possède aujourd'hui une reconnaissance officielle par l'État français (Loi du 11 février 2005¹), elle n'a pas eu l'occasion de se développer au même rythme ni dans les mêmes conditions et moins encore à la même échelle que le français.

Philippe Séro-Guillaume écrit (1997 : 527) : « *Contrairement aux langues de grande diffusion, la langue des signes s'est constituée et transmise jusqu'à maintenant sans bénéficier des procédures de correction des parents et de l'apport de l'école qui délivre un enseignement systématique de la langue et de la prise de parole. Elle n'a pas non plus bénéficié des travaux de terminologues, des grammairiens, des institutions telles que les Académies. Aussi, on comprendra que les variantes individuelles ou régionales chez les locuteurs de la LSF sont encore plus diversifiées que chez les locuteurs des langues audio-vocales.* » Énonçant ici la notion de langue de faible diffusion, Philippe Séro-Guillaume

¹ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

introduit également l'idée selon laquelle la langue des signes française a peu eu l'occasion d'être institutionnalisée et ne s'est donc pas, ou peu, standardisée. Cette idée est appuyée par Brigitte Garcia et Marc Derycke (2010 : 7) qui apportent leur point de vue sur les facteurs de cette non standardisation : *« L'une des caractéristiques des LS institutionnelles est la très grande hétérogénéité linguistique de leurs locuteurs, ce dont peut rendre compte un certain nombre de facteurs. En premier lieu, les LS sont des langues sans forme écrite – des langues de l'oralité, non standardisées. Si l'on excepte quelques dictionnaires, elles ne disposent d'aucun outil officiel de « grammatisation », d'aucune norme explicite jouant le rôle de variété de référence [...]. Ces langues sont par ailleurs, pourrait-on dire, pluri-localisées, les zones en étant liées à la présence de potentiels locuteurs, les personnes sourdes et, historiquement, à l'implantation d'écoles spécialisées. »* Du fait de son statut sociolinguistique, la langue des signes présente donc la particularité de proposer des variantes en fonction des idiosyncrasies et du territoire. On notera également que ces variations peuvent s'opposer aux travaux d'homogénéisation de la langue française, qui ont eu lieu au fil des siècles.

R. Anthony Lodge (1997) présente dans son ouvrage sur l'histoire de la langue française les nombreuses étapes qu'a connues cette langue jusqu'à sa standardisation actuelle. Il rappelle ainsi que le français que nous connaissons aujourd'hui n'est que l'héritier de plusieurs siècles de transformations : de l'émancipation de la prédominance du latin comme langue de transmission des savoirs, de l'écrit et de l'administration, à l'uniformisation d'une même langue sur tout le territoire français. L'auteur insiste sur le développement conscient et voulu de la langue standard. Ainsi, il rappelle que la codification linguistique du français a fait l'objet de travaux de grammairiens, notamment, pour faire évoluer la langue et en faire accepter sa forme par ses locuteurs : *« La codification linguistique suppose la production de grammaires (qui fixent par écrit les règles prescriptives qui gouvernent l'orthographe, la prononciation, la morphologie et la syntaxe) et des dictionnaires (qui font l'inventaire du vocabulaire et fondent la légitimité de certains mots par rapport à d'autres, en même temps qu'ils en définissent le sens et la valeur). L'objectif idéal que se fixe la codification d'une langue, c'est de parvenir à « une variation minimale des formes linguistiques » (Haugen, 1966,107) ou, pour dire les choses*

autrement, à la « suppression de la variation libre dans la langue. » (Milroy et Milroy, 1985, p.8) » (Lodge, 1997 : 206).

Le français a donc connu et connaît encore une forte pression sur l'établissement et le respect d'une norme standard de la langue (écrite et parlée). Cette pression peut être ressentie par l'ILS qui interprète vers le français. En effet, amené à interpréter en français pour que les entendants comprennent ce que les sourds ont compris (Seleskovitch, 1968 : 166), l'ILS en interprétation simultanée, cherchera à s'exprimer dans le respect du « génie de la langue » (Lederer, 1984). Or, comme le souligne R. Anthony Lodge : « *Très centrée sur elle-même, la société française donne une force considérable aux normes dominantes et ce, pas simplement en matière de langue, mais dans tous les aspects de la vie sociale.* » Ainsi, alors même que les processus cognitifs qui sous-tendent l'interprétation sont extrêmement denses et complexes, l'ILS, interprétant vers le français, se trouve également contraint par la forte pression de standardisation de la langue, qui ne lui permet pas de liberté discursive « hors norme ». En effet, comme l'écrit Daniel Gile (1987 : 426) : « *Les structures phonologiques et grammaticales du français sont limitées en nombre et déterminées de manière assez précise, alors qu'en matière de lexique et de tournures stylistiques, il existe un grand choix.* »

L'ensemble des éléments susmentionnés permet d'observer que les langues de travail de l'ILS n'en sont pas au même stade de développement. La langue des signes et le français n'ont pas le même statut sur le territoire. De plus, l'ILS fait face dans son quotidien à des langues de travail dont l'histoire et la standardisation sont extrêmement éloignées : l'une possède une histoire l'ayant portée à concevoir une langue standard à norme unique ; l'autre, institutionnellement plus jeune, est usitée sur le territoire par des locuteurs pouvant avoir chacun leur norme. Il est donc intéressant de chercher à comprendre comment se manifeste l'hétérogénéité de forme d'un discours en langue des signes, ce qui a porté Philippe Séro-Guillaume à évoquer la langue des signes comme une langue en « *création constante* » (2008 : 117).

2. Hétérogénéité intra linguistique

Nous venons de rappeler que l'ILS œuvre entre deux langues ayant des statuts et des histoires différentes. Ainsi les discours produits en langue des signes par des locuteurs s'exprimant en locution directe peuvent présenter des formes différentes.

Comme le rappelle Richard Sabria (2006 : 24) : « *la variation linguistique en LSF n'est pas un obstacle à l'intercompréhension dans la mesure où elle porte principalement sur des éléments de lexique et non sur des structures syntaxiques* ». La variation linguistique au sein d'un discours signé porte donc principalement sur l'expression de concepts pour lesquels le lexique n'est pas encore stabilisé ni partagé. Des procédés discursifs sont alors mis en œuvre pour l'expression de ces concepts, tels que la scénarisation, comme le rappelle Sophie Pointurier (2014 : 130) : « *Les procédés de scénarisation et de grande iconicité (Cuxac, 2000) ont en commun la démonstration de la possibilité de prise en charge en langue des signes de concepts inédits sans avoir besoin d'un lexique standard ad hoc* ». Nous retiendrons ici la définition de la scénarisation qu'a donné Philippe Séro-Guillaume (2008 : 187) : « *Scénariser ne consiste surtout pas à décrire, de façon réaliste, un événement vécu, mais à imaginer une scène qui condense le sens* ». Ce procédé s'observe en locution directe, au même titre que la spatialisation, les périphrases ou encore le recours à la dactylogogie (Pointurier, 2014 : 130) pour permettre l'expression et la compréhension d'un concept non lexicalisé en langue des signes. Par ailleurs, certains concepts non lexicalisés sont exprimés en discours par les locuteurs en fonction de leur propre rapport avec le concept, ce qu'ils en savent, en ont remarqué, en ont retenu. Ils sont alors fonction de chaque locuteur, ou plus précisément du rapport au référent de chaque locuteur. Ils sont énoncés en fonction de « *l'expérience perceptivo-pratique* » (Cuxac, 2000 : 22) de chaque locuteur.

Les emprunts au français sont également présents dans les discours en langue des signes, et peuvent revêtir plusieurs formes, comme le rappelle Philippe Séro-Guillaume (1997 : 527) : « *certaines éléments de la LSF sont dérivés du français. En effet, la LSF s'est développée en symbiose avec le français. Elle ne met pas seulement en œuvre des signes*

manuels ou originaux ». Parmi ces éléments dérivés du français, nous pouvons énoncer la dactylogogie, « *épellation par l'alphabet manuel du mot en langue vocale* » (Pointurier, 2014 : 85) ; la labialisation, « *articulation hypertonique [qui] ne s'attache pas à produire un signifiant sonore mais une image labiale [...] et est toujours associée aux signes manuels* » (Séro-Guillaume, 2008 : 120-121) ; ou encore l'introduction spontanée d'expressions ou de mots français dans le discours : « *À côté de cette labialisation standard, et dans une proportion qui dépend de leur degré de maîtrise du français mais aussi du sujet abordé, les locuteurs sourds de la LSF introduisent spontanément des expressions ou des mots français dans leur discours. Pour ce faire, ils couplent généralement un signifiant labial, le ou les mots français articulés sans voix, à un ou plusieurs signifiants manuels qui en illustrent autant que faire se peut la signification* » (Séro-Guillaume, 1997 : 527). Egalement, le français signé, « *pratique qualifiée de linéaire rappelant la langue vocale française* » (Pointurier, 2014 : 34) fait partie des modes de production des locuteurs signant : ici, la syntaxe des énoncés n'utilise pas l'espace, au profit de signifiants manuels organisés en discours en suivant la syntaxe du français. Ce procédé discursif ne répond pas alors uniquement au besoin d'expression d'un concept non lexicalisé, mais peut s'étendre à une pratique langagière pour l'intégralité d'un discours.

Par ailleurs, si nous avons fait état d'emprunts ou de tactiques discursives permettant l'expression de concepts non lexicalisés en langue des signes, il nous semble opportun de rappeler qu'ici aussi, l'introduction du français dans la langue ne répond à aucune norme établie, mais dépend de chaque locuteur : « *la symbiose avec le français n'ayant fait l'objet d'aucune réflexion ni d'aucune concertation, l'introduction de termes ou d'expressions françaises inédits ne relèvent d'aucune procédure normalisée* » (Séro-Guillaume, 1997 : 527).

L'interprète en langue des signes peut donc se trouver face à une diversité de formes de langue en discours. Ces formes varient en fonction du degré de recours à l'un, l'autre ou plusieurs des procédés discursifs que nous venons de nommer. Si l'intercompréhension est possible en situation d'interlocution spontanée, nous

souhaitons maintenant nous interroger sur l'impact de cette variation de formes sur la compréhension et la ré-expression du discours en interprétation simultanée.

3. Compréhension et expression du discours en interprétation simultanée

En 1968, Danica Seleskovitch publie un ouvrage dans lequel elle fait part de ses réflexions sur l'acte d'interpréter et le métier d'interprète. Elle y note que la principale préoccupation de l'interprète est bien de comprendre le sens du discours, le vouloir-dire de l'orateur, pour effectuer une restitution fidèle à l'intention de ce dernier. Elle focalise alors l'attention sur l'analyse d'un discours en vue d'une bonne interprétation. Cette auteure ajoute que l'interprète est acteur de la situation de communication : maîtrisant les deux langues dans lesquelles il intervient, s'appropriant le sens du discours, il cherche à faire sienne la pensée de l'orateur pour la reformuler dans l'autre langue, dont il maîtrise les nuances, les subtilités et le champ lexical adaptés au contexte. Analyste du discours de l'orateur, il est donc également connaisseur du domaine dans lequel il intervient.

En tant que participant de la situation de communication, l'interprète fait en sorte d'assurer la compréhension immédiate du message pour les interlocuteurs présents. S'il cherche à rester fidèle au discours de l'orateur, il est également vigilant à la bonne réception du message par ses auditeurs. L'interprétation ne consistant pas à transposer un mot d'une langue vers celui d'une autre langue, l'interprète veille à rendre compréhensible le contenu du message. Il peut alors être amené à réexprimer un concept fourni sous la forme d'un seul mot dans la langue source, *via* une périphrase dans la langue cible. Ainsi, selon Danica Seleskovitch (1968 : 329) : « *Si l'interprète veut se faire comprendre, il lui faut transmettre le discours compris et non le discours tel qu'il le reçoit, de même que le peintre transmet le paysage tel qu'il le comprend et non pas à l'état brut.* » Pour ce faire, Danica Seleskovitch fait état d'une phase de « *déverbalisation* » ; au cours de cette étape, le sens est extrait de la forme du discours émis par l'orateur : « *L'opération traduisante comprend trois temps – discours original, déverbalisation des*

unités de sens, expression de ces unités par un nouveau discours » (Seleskovitch, 1984 : 118).

Selon la théorie interprétative de la traduction (TIT), fondée par Danica Seleskovitch et Marianne Lederer (1984), traduire, dans une dimension orale ou écrite, est un acte de parole en soi. En effet, si l'interprète de conférence, sous la pression du temps et du rythme d'un orateur, parvient à faire comprendre aux interlocuteurs en situation de réception le sens du message porté par ce dernier, alors, il produit un discours qui lui est propre. Cela signifie que son interprétation est cohérente et intelligible, et respecte le vouloir-dire de l'orateur.

Ces éléments théoriques abordent l'interprétation comme un acte de parole réalisé avec succès. Ainsi, pour les deux auteures nommées ci-dessus, la qualité de l'interprétation ne dépend pas de la proximité ou de l'écart qui peuvent exister entre les langues de l'interprète. En effet, il appartient à ce dernier de rendre compte de ce qu'il a compris, en se détachant de la forme linguistique des éléments du discours : « *Il ne suffit pas de comprendre pour se faire comprendre, il faut délibérément s'exprimer en dehors de toute ressemblance de forme » (Lederer, 1984 : 37).*

L'interprétation n'étant pas une affaire de langue mais de compréhension et reformulation du sens d'un discours, Danica Seleskovitch précise toutefois : « *Tout ce qui est dit dans une langue est exprimable dans une autre à condition que les deux langues appartiennent à des civilisations ayant atteint un degré de civilisation comparable » (1968 :144).*

La théorie du *skopos* est complémentaire de la théorie du sens, portée par la TIT. Le *skopos* « *est un mot grec qui veut dire « finalité » » (Christiane Nord, 1997, citée par Pointurier, 2016 : 47).* Cette théorie rend déterminante la fonction de la traduction pour l'interprète : celui-ci adapte ses tactiques d'interprétation en tenant compte du contexte, des enjeux, de la finalité de la traduction (Pointurier, 2016).

Traductologue, interprète, traducteur et enseignant, Daniel Gile s'est quant à lui intéressé aux difficultés que peuvent rencontrer les interprètes et traducteurs. Ne dénigrant pas les travaux de Marianne Lederer et Danica Seleskovitch, il a souhaité

toutefois apporter certaines nuances à la théorie interprétative. Comme elles, il considère l'interprétation comme un processus dynamique ; ses travaux l'ont mené à aller au-delà de l'observation de ce processus en cherchant à mettre en évidence les mécanismes cognitifs en jeu lors de l'activité d'interprétation : « *[La TIT] est peu disert sur les mécanismes cognitifs précis impliqués et sur les contraintes auxquelles fait face le Traducteur² et sur ses conséquences. C'est sur ces contraintes et leurs incidences en interprétation que portent les modèles d'Efforts de D. Gile.* » (Gile, 2009 : 81-82).

Daniel Gile définit quatre types d'efforts fournis par l'interprète en interprétation simultanée : un effort de réception (ER), un effort de production (EP), un effort de mémoire (EM), et un effort de coordination (EC) (Gile, 1985 ; Pointurier, 2014 : 22). Ces quatre efforts se superposent et mobilisent des ressources attentionnelles limitées. Ainsi, selon ce modèle, en fonction de l'effort à fournir par l'interprète pour traiter l'information, ses ressources attentionnelles sont plus ou moins mobilisées. Tout en cherchant à maintenir en équilibre l'énergie consacrée à chacun de ces efforts, l'interprète peut parfois être mis en difficulté si, par exemple, le traitement de l'information sollicite une attention plus forte lors de la réception. Si tel est le cas, la qualité de l'interprétation peut en être entachée : « *Si à un moment quelconque, l'un des Efforts a des besoins qui dépassent la capacité de traitement qui lui est affectée, l'équilibre des Efforts est perturbé, ce qui peut conduire à la détérioration de la qualité de l'interprétation (perte d'informations, faute de sens, syntaxe incorrecte, etc.)* » (Pointurier, 2014 : 23).

Si l'interprétation, comme le précise la TIT, est bien une affaire de compréhension et de ré-expression du discours, Daniel Gile apporte, par le biais de ce modèle d'Efforts, des éléments de compréhension des difficultés rencontrées en pratique par les interprètes. Concernant l'Effort de Réception (initialement dénommé « Effort d'écoute et d'analyse », Gile, 1985), il précise que celui-ci « *s'accentue quand augmentent la densité informationnelle du discours ou sa technicité, quand se dégradent les conditions d'écoute, quand le langage de l'orateur s'écarte de la norme.* » (Gile, 1985 : 44). Il semble donc que

² Le terme de Traducteur fonctionne ici comme un hyperonyme, désignant à la fois l'interprète et le traducteur.

la production de l'orateur peut effectivement influencer le travail de l'interprète demandant un effort plus intense de réception. Un segment s'écartant de la norme attendue peut dès lors venir impacter la capacité de traitement de l'information par l'interprète, et dégrader la capacité de son interprétation. Également, l'Effort de production peut être plus sollicité : « *Notamment pendant les pauses d'hésitation tactiques qui servent à choisir les structures de la phrase et les mots, et baisse quand il y a un automatisme verbal.* » (Gile, 1985 : 44).

Par ailleurs, Daniel Gile a établi le modèle IDRC « Interprétation, Décisions, Ressources, Contraintes » (Gile, 2009 : 74). Ce modèle, non prescriptif, présente le processus d'interprétation comme une succession de phases au cours desquelles l'interprète réalise des choix en fonction des ressources et des contraintes qui s'imposent à lui : « *Lors de chaque phase de compréhension, le segment de Texte de départ concerné est interprété avec les ressources existantes et des décisions sont prises. Lors de la phase de reformulation, des décisions interviennent dans le choix des mots et des structures linguistiques à employer, mais aussi dans la sélection des informations que l'on gardera, que l'on modifiera, que l'on ajoutera par explicitation, là aussi en fonction des ressources et des contraintes, y compris le cahier des charges du client, les connaissances qu'il semble raisonnable d'attribuer aux lecteurs ou auditeurs de la Traduction, etc.* » (2009 : 75). Ce modèle considère à nouveau l'interprétation comme un acte dans lequel l'interprète est acteur de ses choix traductionnels, et non un simple intermédiaire permettant automatiquement le passage d'une langue à une autre.

Ainsi nous avons vu que la compréhension et l'expression du sens d'un discours en interprétation simultanée impliquent des mécanismes cognitifs particuliers. Les efforts de réception et de production, soumis au discours de l'orateur, peuvent être mis à l'épreuve face à des discours s'écartant de la norme attendue. L'interprète est au cœur d'un processus dans lequel ses ressources et contraintes lui permettent d'effectuer des choix traductionnels éclairés.

*

Nous avons pu relever dans la littérature que l'ILS peut se trouver face à des productions signées dont les formes peuvent varier, de la présence de l'iconicité et de l'utilisation de l'espace à la proximité avec le français dans sa dimension signée. L'interprétation simultanée relevant de mécanismes cognitifs complexes, nous nous questionnons donc sur l'impact de cette hétérogénéité des formes de production du discours initial sur la compréhension et l'expression du discours en français. Pour cela, nous avons mis en place un focus groupe dont nous présentons l'analyse dans une deuxième partie.

II. Méthodologie et analyse de corpus

Nous présenterons ici dans un premier temps les conditions dans lesquelles s'est déroulé le focus groupe qui a permis de recueillir des données. Dans un deuxième temps, nous rendrons compte de ces données, analysées au regard de la réception et de la production d'un discours en interprétation simultanée.

1. Organisation du focus groupe et présentation des données

Afin de mener plus loin notre réflexion sur l'interprétation de la langue des signes vers le français, nous avons fait le choix de mettre en place un focus groupe, temps de réflexion commun à trois interprètes. L'un d'entre eux (Interprète A) est diplômé de l'Université Paris 8 et exerce la profession d'interprète depuis 9 ans ; les deux autres (Interprètes B et C) sont diplômés de l'Université Paris 3 – Esit, depuis respectivement 3 et 2 ans. Ils ont tous les trois appris la langue des signes dans le cadre de formations délivrées par des formateurs sourds. Ils exercent tous les trois en région parisienne : deux d'entre eux travaillent pour deux services parisiens distincts ; la troisième possède le statut d'auto-entrepreneur : l'activité d'interprète n'est pas son activité principale.

Le choix de faire appel à ces trois interprètes s'est fait par affinité : ayant suivi des stages d'observation ou de pratique avec deux d'entre eux, et ayant été collègue de la troisième, il a semblé naturel de les solliciter pour prendre part à notre projet. Deux autres interprètes ont également été sollicités, mais n'ont malheureusement pas pu se rendre disponibles à la date convenue.

La rencontre a eu lieu en février 2017 ; elle s'est tenue dans les locaux d'un centre de formation en langue des signes, dont la localisation géographique est centrale, à Paris. Cette rencontre a duré deux heures et a été filmée. Malheureusement, la dernière demi-heure n'a pas été enregistrée, la caméra n'ayant plus suffisamment d'espace disponible. La durée totale de l'entretien enregistré est d'1h30 ; l'intégralité de ces échanges est transcrite en Annexe 1. La discussion a été transcrite en respectant la forme libre

d'expression orale des participants. Les tournures de phrases, parfois laissées en suspens ou maladroites, ont donc été transcrites sans jugement de forme pour rendre compte de la tonalité des échanges.

En amont de cette rencontre, nous avons fait part aux interprètes de notre projet de mémoire portant sur le thème général de l'interprétation de la langue des signes vers le français. Aucune information complémentaire concernant l'orientation de notre objet d'étude n'avait été délivrée car nous souhaitons que les interprètes présents se sentent libres d'aborder des sujets ayant trait à leur pratique professionnelle et que nous n'aurions pas envisagés. Nous avons toutefois préparé une série de questions, permettant d'orienter leur prise de parole, au besoin³. Ces questions n'ont pas été intégralement posées, les interprètes en présence ayant abordé d'eux-mêmes les sujets auxquels nous avions pensé.

L'organisation d'une telle expérimentation était une première pour nous. Nous étions consciente que nous devrions intervenir le moins possible, pour ne pas orienter et biaiser les échanges entre les interprètes présents. Toutefois, durant la première demi-heure, nous avons dû intervenir lorsque la parole se raréfiait trop longtemps. C'est seulement au bout de cette première demi-heure que les échanges ont été plus spontanés et que les trois participants ont pris la parole de manière plus équitable. La présence de la caméra peut être inhibitrice ; nous souhaitons donc rester et paraître disponible pendant toute la durée de l'entretien, pour permettre l'oubli du dispositif et ainsi, libérer la parole. C'est également pourquoi nous n'avons pas pris de notes durant la rencontre.

Les données que nous avons recueillies émanent d'un échantillon de trois personnes exerçant sur le territoire francilien. Nous sommes donc consciente qu'elles ne sont pas représentatives de l'ensemble des pratiques ayant cours sur le territoire français. Elles n'en restent pas moins intéressantes pour nous car elles reflètent des réflexions de trois professionnels expérimentés amenés à se questionner sur leur pratique quotidienne.

Nous avons fait le choix d'extraire une partie de ces données venant étayer notre propos. Les problématiques de réception du discours initial et d'expression du discours en

³ Annexe 2

français ayant été abordées, nous présenterons notre analyse à la lecture de ces deux phases du processus d'interprétation.

2. Analyse de corpus : Réception du discours initial en langue des signes

a. Des idiosyncrasies aux variantes territoriales

Les trois interprètes présents ont constaté que l'ensemble des locuteurs sourds ne possède pas la même façon de signer. Comme le dit Interprète B : « *Effectivement, tous les sourds ne signent pas de la même façon, n'ont pas la même aisance avec la langue des signes* ». Cette idée est appuyée par Interprète A, qui ajoute : « *parfois, il y a effectivement le style de la langue des signes, ou [les sourds], s'ils y sont venus tard ou pas, s'il y a des signes étrangers, s'ils sont très imprégnés d'un milieu entendant, du français, ce qui fait que parfois, les signes, c'est presque des rébus qu'il faut faire.* » Chaque locuteur sourd signant semble donc posséder son propre rapport à la langue des signes française, qui s'exprimera dans une proximité ou un écart avec le français, en fonction de son propre vécu. C'est ce rapport avec la langue française qu'Interprète B évoque ainsi : « *On peut avoir des sourds [...] qui ont été plus dans l'oralisme avant et qui ont du coup une langue des signes très proche du français signé parfois, d'autres tout l'inverse.* » On retrouve dans ces interventions l'idée selon laquelle la langue des signes usitée sur le territoire (ici francilien), s'exprime dans des variétés idiosyncrasiques.

Également, la variation des formes de la langue des signes en fonction du territoire est évoquée par Interprète A, qui rappelle la présence de signes spécifiques, usités par les locuteurs sourds issus des écoles spécialisées : « *Ça se voit moins maintenant chez les jeunes mais plus chez les vieux où tu te dis, « Ah oui, voilà, ça c'est Asnières », donc j'essaye un peu de me rappeler des trucs qui sont ... les signes spécifiques* ».

Ces variations relatives à l'appartenance à une communauté (ici, scolaire), demandent à l'interprète un temps d'adaptation, pour peu qu'il ait connaissance des signes spécifiques évoqués. C'est ce qu'évoque Interprète A : « *Une fois j'ai traduit une journée de formation, il y avait un sourd qui participait et à chaque fois qu'il utilisait la dactylo, je*

buggais complètement. J'arrivais pas à comprendre pourquoi j'arrivais pas à comprendre sa dactylo [...] et c'est en milieu d'après-midi où ça a fait « tilt », où je me suis dit, mais oui, c'est la dactylo d'Asnières d'il y a bien ... 50 ans. Du coup, voilà, il a fallu le temps de « switcher » et après ça allait mieux. » Cet extrait du corpus montre que les variations ne se font pas uniquement sur des signes lexicaux mais qu'ils peuvent également concerner la forme du code manuel permettant d'exprimer l'alphabet.

La notion de temps d'adaptation à la façon de s'exprimer du locuteur sourd est également évoquée par Interprète B, qui, en dehors des considérations de territoire, suppose que ce temps d'adaptation au style du locuteur est plus long pour l'ILS, de la LSF vers le français, que du français vers la LSF : *« Bon, il y a le temps de chauffe classique bien sûr, et puis après il y a aussi le temps, surtout vers le français de s'imprégner de la langue des signes de la personne, et de se dire : « OK, je commence à m'habituer à certains signes, une certaine approche ».*

La connaissance du locuteur et/ou de ses variations linguistiques idiosyncrasiques ou territoriales est alors une aide précieuse pour la compréhension du discours par l'ILS, comme le rappelle Interprète C : *« Ce qui joue aussi c'est si on les connaît bien. Si c'est un sourd qu'on a l'habitude de suivre... Moi je sais que la langue des signes d'Asnières ne me pose aucun problème parce que je côtoie énormément de vieux sourds d'Asnières et que je pense que j'aurais peut-être plus de facilité que toi (adressé à Interprète A) à traduire, même la dactylo. »*

Selon les trois professionnels en présence, la compréhension d'un discours en langue des signes peut demander un effort particulier relatif à sa forme elle-même : cette forme varie en fonction du vécu personnel et collectif du locuteur, mais également en fonction des interférences avec le français.

b. Interférence du français et impact sur la compréhension

Nous avons vu en 1.2, que la langue des signes peut parfois emprunter au français pour exprimer des concepts non lexicalisés. L'une des formes d'emprunt du français est,

nous l'avons dit, la dactylographie. Celle-ci pose difficulté aux interprètes présents au focus groupe :

« B : Déjà la dactylo, c'est pas du tout l'exercice qu'on préfère. Je dis nous mais les sourds aussi ils n'aiment pas non plus... »

A : Oui, oui !

B : Ils le disent clairement, ils n'aiment pas non plus. Déjà c'est pas un exercice qu'on apprécie particulièrement alors en plus c'est vrai que quand c'est compliqué... ou que les mots sont pas finis... »

A : Ou que les lettres sont dans le désordre... »

C : Que, oui, voilà, parce que souvent c'est comme ça, les lettres sont dans le désordre... La dernière fois on m'a épilé « carnet » [CARENT]. Je ne comprenais pas, est-ce qu'on me parle de « parent », il a essayé de m'épeler « parent », ou, qu'est-ce qu'un « carent » ? Je comprenais pas c'était... Et pareil, j'ai fait répéter 4 fois, jusqu'à ce que 5 minutes après, je comprenne que c'était le carnet. »

L'extrait de notre focus groupe montre ici que les ILS ne sont pas à l'aise avec la réception de la dactylographie, d'autant que celle-ci peut se présenter de façon incomplète ou erronée. Intégrée à un discours signé, cette dactylographie peut interroger l'ILS sur sa bonne compréhension de l'ensemble du discours. Cela peut l'amener à mettre en question l'ensemble de ce qu'il avait pu comprendre jusqu'alors.

Interprète C ajoute toutefois que la lecture labiale lui sert d'appui pour s'assurer du sens du discours ou de certains éléments du discours : *« Moi, je m'aide beaucoup de la labialisation dans ces cas-là, de ce que dit le sourd. Je pense particulièrement à une situation où on a trois sourds qui ont une langue des signes très pauvre donc c'est très compliqué, et je m'aide beaucoup de ce qu'ils disent en fait pour traduire vers le français. »* Si ce support visuel est utile à l'ILS dans certaines situations, pour lever l'ambiguïté de certains discours, la lecture labiale ne semble toutefois pas être un élément fiable pour assurer la compréhension d'un énoncé. En effet, selon Interprète A : *« Après il y a le piège, je l'ai vécu aussi, de sourds oralistes qui sont venus à la langue des »*

signes très très tard et qui sont dans une situation où ils préfèrent signer parce qu'ils sont face à d'autres sourds etc. et il y a d'autres sourds qui sont là et pour traduire quand la labialisation ne correspond pas aux signes qu'ils font... [...] Là tu fais « Euh... je choisis lequel ? ».

La présence de pans de discours (plus ou moins longs) en français signé suivant approximativement la syntaxe du français pose également difficulté aux ILS interrogés. Interprète C, en évoquant son expérience, rappelle également la difficulté de traduire uniquement par correspondance de forme : *« un sourd qui a une langue des signes pure langue des signes, mais vraiment bien construite et bien structurée, sera plus facile à traduire qu'un sourd qui a une langue des signes mais vraiment français signé. Parce que pour le coup, lui, c'est vraiment que du français signé, c'est du mot à mot, en plus, c'est très technique ce qu'il fait. Et il ne cherche pas à mettre du sens derrière ce qu'il dit. Et je trouve que c'est vraiment beaucoup plus compliqué.*

A : On se retrouve à faire du transcodage et pas [à] travailler sur le sens.

C : Oui mais on pourrait se dire que c'est plus facile parce qu'il nous donne tout, qu'il nous donne tout le français et qu'on aurait plus qu'à le suivre mais en fait non. »

Les ILS sont donc exposés à des difficultés de compréhension relatives à la forme du discours initial, qui emprunte parfois jusqu'à la structure de phrases en français. Cette forme d'expression ne semble pas favoriser le travail de l'ILS mais paraît plutôt le mettre en difficulté devant des formes d'expression auxquelles il ne s'attend pas. Cette difficulté peut même aller jusqu'à l'abandon de l'interprétation, comme le raconte Interprète A : *« Mais dès [que l'étudiante] part dans le français signé, en fait je ne la traduis pas, elle me file son exposé avant et je lis cet exposé. Et même en faisant ça, il y a des fois où je suis obligé de lui demander de recommencer parce que c'est tellement... ni du français, ni de la langue des signes et du coup c'est un truc au milieu... et puis sans parler des emprunts qu'elle fait au français et qu'elle transcode : « prendre parti » (il signe [PRENDRE PARTI]) ou des choses comme ça où il faut « switcher » en mode rébus. Moi je n'y arrive pas. »*

La forme hybride que peut prendre le discours signé peut poser des difficultés majeures de compréhension de l'énoncé à l'ILS. La présence d'éléments empruntés au

français, si elle peut parfois accompagner la compréhension du sens du discours par l'ILS semble plutôt gêner celle-ci, que les éléments empruntés surgissent dans un discours signé ou que le discours soit intégralement en français signé.

c. Incohérence interne du discours et manque de contextualisation

La cohérence interne du discours est également un élément perturbateur pour la bonne compréhension de l'interprète : « *Enfin moi je sais que souvent quand je vais avoir à traduire un sourd c'est le... pour un rendez-vous en liaison par exemple [...] la première appréhension c'est... voilà, est-ce que ça va partir dans tous les sens ? On ne sait pas qui, quand, quoi, où ça ?* » (Interprète A). Cette incohérence structurelle du discours semble être un élément fréquent, comme l'appuie Interprète B : « *Très souvent ça manque de contexte [...]. Des fois, comme tu disais, il y a des orateurs tellement nébuleux que tu te dis «... d'accord ». Tu ne vois pas où ils veulent en venir, tu ne comprends pas leur logique ; ça c'est le pire, quand tu n'arrives pas à comprendre la logique de la personne qui s'exprime. C'est compliqué ! Et Dieu sait qu'il y en a qui n'en ont pas des fois, de logique ! On essaie de se raccrocher, mais en fait, c'est qu'il n'y en a pas !* »

Dans ces situations, la difficulté pour l'ILS à saisir le sujet, les actants, les lieux du discours, représente un frein dans le processus d'interprétation. C'est pourquoi l'une des tactiques face à cette difficulté peut être d'interrompre et de demander une reformulation au locuteur : « *Pour l'instant moi j'ai eu la chance quand ça se passait d'être dans des situations de liaison. Donc là c'est assez simple de couper. [...] Tant que c'est comme ça je coupe, tant que je n'ai pas... tant que ça ne vient pas je demande à répéter, je reformule pour voir si j'ai bien saisi et puis en général ça se décante.* » (Interprète B).

3. Analyse de corpus : Expression du discours en français

a. Interpréter un concept non lexicalisé

Nous avons vu dans une première partie que certains concepts ne font pas l'objet d'une lexicalisation en langue des signes, et sont exprimés par le biais de scénarisations

ou de périphrases. L'ILS étant amené à travailler dans des domaines très divers de la vie sociale, privée, publique, il est donc conduit à interpréter de nombreux concepts n'étant pas lexicalisés et faisant l'objet, par les locuteurs sourds, de formulations idiosyncrasiques. Si la compréhension de ces énoncés ne semble pas poser de difficultés en soi, c'est leur valeur, conceptuelle ou non, qui semble questionner. À ce sujet, Interprète C rapporte une situation d'interprétation vécue : « *Je me pose aussi la question sur le vocabulaire à employer [...] je me souviens, il y a pas très longtemps, où la sourde elle m'a fait juste [je travaille en rayon] et elle me fait des pots et me fait juste [Y'A PLUS VAIS CHERCHER STOCK] et moi je dis « je faisais le réassort ». Et je me dis « est-ce que finalement elle connaît le réassort, est-ce que je ne surtraduis pas ? », est-ce que j'aurais pas dû plus dire « quand il n'y en a plus, je vais en chercher en stock ? »*. On comprend ici que le terme de « réassort » ne connaît pas d'équivalence lexicale en langue des signes. L'une des façons de l'exprimer pouvant être la description de l'action correspondante, l'ILS se trouve ici dans l'incertitude que son interprétation respecte le vouloir dire du locuteur. En effet, il semblerait que dans cette situation, le discours initial ne porte pas de marqueurs permettant d'identifier si l'intention du locuteur est de faire part de sa connaissance du concept de réassort ou de faire une description de l'action. Le doute peut alors s'installer pour l'ILS qui est amené à faire un choix traductionnel.

L'expression en français de concepts scénarisés ou exprimés par le biais de la périphrase en langue des signes peut également poser la question de la maîtrise des concepts par les ILS, comme l'énonce Interprète B : « *Nous souvent c'est au stade de la prépa[ration] qu'on va essayer de piocher des mots de vocabulaire mais il y a des choses des fois c'est tellement technique ; et c'est la particularité de l'interprétation en langue des signes, c'est qu'on n' a quand même pas de spécialité, souvent. [...] Il y a aussi le fait que le vide lexical entre la langue des signes et le français fait que les sourds [...], par exemple, si on est vers le français, n'ont pas forcément de signes. Donc ils vont passer par la scénarisation mais nous... Alors oui, on a eu au stade de la prépa[ration] des éléments, mais est-ce qu'on a suffisamment intégré le concept pour pouvoir le ressortir au moment opportun ? Est-ce qu'on a suffisamment intégré le concept pour pouvoir le traduire justement ?* ». Ici encore, l'expression du concept et non la description de ce qu'en dit le

locuteur sourd demande à l'ILS de maîtriser de nombreux sujets ; ses choix traductionnels d'expression peuvent avoir un impact sur la situation de communication, en fonction des enjeux qui s'y jouent.

b. La sur-traduction

L'expression en français de certaines unités du discours paraît faire l'objet de véritables prises de position de la part des ILS. Ces choix de traduction semblent même amener parfois les ILS à sur-traduire certains discours : « *Alors est-ce que c'est moi ou on est tous pareil, mais j'ai l'impression que je sur-traduis davantage en français que ce que je sur-traduis en langue des signes.[...] Parce qu'un sourd qui va avoir une petite langue des signes, [...] je vais davantage combler pour en donner à l'entendant plus que finalement ce que m'en donne le sourd.* » (Interprète C). Interprète A évoque également ce type de situations : « *C'est vrai que ça m'est arrivé effectivement, même sur le moment, de me dire « bon, j'ai fait une belle formulation, une belle phrase et ça ne correspond pas forcément à ce que j'ai reçu en face ».*

Les ILS expriment ici leur faculté à rendre compte en français d'un discours plus construit et étayé que ne l'est celui de départ en langue des signes. Ils nuancent également leur propos, en rappelant qu'ils sont parfois amenés à sur-traduire, en fonction des enjeux de la situation : « *je pense que ça dépend des situations et de l'objectif aussi. Si c'est un psychiatre dont l'objectif est de voir comment s'exprime le sourd, ça m'est jamais arrivé, mais je pense que j'aurai davantage la possibilité de me dire « non, là j'en fais trop, il faut que je fasse attention ». Mais... un entretien d'embauche ou ce genre de chose, je pense que j'aurai plus la facilité de sur-traduire s'il me donne trois signes et de faire une grande phrase très longue en français, très bien construite alors que lui n'est pas du tout construit.* » (Interprète C). Ainsi, comme le résume Interprète B, cette mesure des enjeux est partie intégrante de l'exercice de l'ILS : « *C'est un doux équilibre à bien gérer, entre l'enjeu et ce qu'on nous donne vraiment à voir* ».

c. Atténuation des propos

Comme nous l'avons montré en I.1., l'interprète en langue des signes est expert de la communication entre deux communautés sociales et linguistiques n'ayant pas le même statut sur le territoire. Porteur du discours des personnes sourdes lors de l'interprétation vers le français, il semble que l'écart de statut puisse être ressenti au cours de l'interprétation elle-même : *« Et puis, par rapport au français, il y a peut-être aussi un côté... Que moi je me colle tout seul aussi, mais une petite pression par rapport au vocabulaire que je vais employer, au langage, à la syntaxe, puisque ça va jouer sur l'image que les entendants vont avoir du sourd. Dans certaines situations, je fais très attention au vocabulaire que j'utilise. »*. Ici, Interprète A fait part de sa volonté, par le choix de son expression en français, de ne pas dévaloriser la personne sourde, autant que sa parole. Le choix des termes utilisés ou le registre de langue usité ne semble pas uniquement dépendre du discours initial mais plutôt de l'impact que l'interprétation peut avoir sur l'image sociale de la personne sourde.

Ce fonctionnement peut même aller jusqu'à l'atténuation des propos du locuteur, lorsque l'interprète ressent un décalage entre ceux-ci et la norme sociale des personnes entendantes : *« j'ai vécu une situation où le sourd prend la parole et c'est complètement décalé, et j'ai bloqué, j'ai commencé par traduire mais vraiment à un niveau hyper soft et j'avais ma collègue à côté qui était morte de rire et qui me dit « ah ben, t'es gentil ! c'est pas vraiment ça qu'il a dit ! ». Et voilà, il a continué, au deuxième coup j'y suis allé plus dans le trash, mais c'était complètement décalé avec la situation. Effectivement, au premier coup, je me suis dit que j'avais mal compris »* (Interprète A).

Ce type de situation est également évoqué par les deux autres interprètes ; tous les trois évoquent alors une plus grande remise en question de leur compréhension du discours initial que lorsque des propos absurdes ou décalés font irruption dans un discours tenu en français. C'est ce qu'exprime Interprète B : *« Le premier réflexe c'est de me demander si j'ai bien compris ce qu'il a dit. Est-ce qu'il n'est pas en train de dire « Tout le monde pense que, mais en fait non », et du coup c'est vrai que le premier réflexe c'est de se demander « est-ce que j'ai bien compris ce que je viens de voir ? »*.

À ce sujet, les ILS rappellent que le français est leur langue maternelle ; entendants, ils sont aussi imprégnés des normes sociales et culturelles de cette majorité. Ils peuvent être amenés à porter un jugement personnel sur un discours qu'ils estiment en décalage avec leur propre norme, quel que soit l'orateur, sourd ou entendant. Toutefois, ils constatent une perte de confiance en leur compréhension de l'orateur sourd lorsque le discours signé présente un décalage avec ce qu'attend la norme sociale : *« ça m'est arrivé de traduire aussi des entendants vers la langue des signes qui disaient des grosses conneries et j'avais l'impression d'avoir les mains sales à la fin de ma traduction. Mais c'est vrai que du coup je me suis moins posé la question. [...] Tout de suite j'ai traduit, je n'ai pas eu deux secondes de réflexion à me dire : « attends, il est bien en train de dire ça ? Je n'ai pas rêvé ? ». Alors que quand c'est dans l'autre sens, quand c'est un sourd qui signe, j'ai peut-être une petite hésitation, d'une demi-seconde. »* (Interprète A).

Le rapport de l'ILS avec la norme sociale majoritairement entendante peut expliquer la difficulté à formuler en français un discours jugé décalé. Il nous semble toutefois que lorsque l'ILS remet en question sa compréhension de l'énoncé, cela peut également être lié à la récurrence de changement de mode de compréhension, liée elle-même à la variation des formes de la langue des signes.

*

Nous avons choisi ici de présenter la réception et l'expression du discours dans deux parties distinctes ; il est évident que nous l'avons fait dans un souci de facilité de description, mais que ces deux phases sont intrinsèquement liées. L'analyse des dires des ILS présents au focus groupe nous a permis d'identifier quelques impacts de l'hétérogénéité de la langue des signes sur leur réception et production en interprétation simultanée. La prise en compte des possibilités d'expression en langue des signes pour l'expression d'un concept non lexicalisé semble donc être constitutive de l'interprétation vers le français. Dans une troisième partie, nous ferons part de nos réflexions relatives à cette considération.

III. Discussion

1. Choix traductionnels et impact sur la situation de communication

Nous avons vu en I.3 que le processus d'interprétation relève de décisions traductionnelles. Ces décisions sont éclairées par les ressources et les contraintes que l'interprète peut identifier. Les données recueillies à l'occasion du focus groupe ont pu mettre en évidence un nombre important de décisions des interprètes face à une contrainte liée à la compréhension du discours signé.

Ainsi, notamment dans le cas de la lecture labiale, nous avons pu observer que celle-ci peut permettre la discrimination du sens d'un signe ou d'une dactylogogie ; elle peut également induire l'interprète en erreur lorsque la labialisation du locuteur n'est pas en adéquation avec ce qui est dit. Il semble que l'ILS se trouve régulièrement confronté à la labialisation des locuteurs sourds. Celle-ci peut alors fonctionner comme une ressource ou une contrainte, en fonction des situations. Il est alors possible que cette donnée demande une forte mobilisation des ressources attentionnelles de l'ILS, augmentant ainsi son Effort de Réception.

Nous avons également rapporté en II des témoignages concernant la prise en compte du contexte, de la situation interprétée. En effet, les ILS expriment le fait d'être guidés, dans leurs choix traductionnels, par les enjeux de la situation. Ainsi, faire le choix de répondre à la norme sociale en sur-traduisant ou en atténuant des propos ou encore rendre compte des moyens d'expression de la personne sourde est directement lié aux enjeux de la situation perçus par l'ILS. On constate donc ici une volonté d'impacter le moins possible cette situation et, comme l'écrit Sophie Pointurier (2016 : 67), de « *maintenir un niveau de communication permettant aux deux parties d'atteindre l'objectif de l'entretien* ». Dans les discours en langue des signes l'existence de formulations faisant référence directement à la perception et l'expérience du locuteur, demande à l'ILS d'interroger le contexte, sa compréhension des enjeux de la situation de communication, pour faire le choix d'exprimer un concept en généralisant le propos ou

d'exprimer la description auto-référencée employée par le locuteur. Le recours à l'une ou l'autre des tactiques, si elle est motivée par la prise en compte des enjeux de la situation, demande à l'ILS une bonne connaissance du domaine dans lequel se situe cette situation. En effet, s'il doit exprimer un concept précis, attendu par les interlocuteurs, il lui est nécessaire d'avoir, en amont, réalisé une préparation adéquate et conséquente. Les ILS présents au focus groupe ont évoqué cela en prenant pour exemple les situations d'examen. Il nous semble que cette difficulté peut se présenter à l'ILS également dans d'autres situations, comme l'a illustré Interprète C en II.2.a.

Les décisions de reformulation de l'ILS lui sont propres, ce qui vient à notre sens également appuyer ce que Danica Seleskovitch appelait le « *trilogue* » (1968 : 182) : l'ILS participe pleinement à la co-construction du discours, par ses hésitations et ses décisions, tout en restant à sa place de professionnel de la communication.

2. Effort de suppléance mentale

Nous avons rapporté en II que la dactylologie peut parfois se présenter de façon incomplète ou erronée ; également, le discours peut manquer de contextualisation et, pour l'interprète, sembler incohérent. Si le contexte discursif permet parfois à l'ILS de ne pas s'attacher à la forme que revêt l'épellation d'un mot français dans le discours signé, nous avons toutefois pu relever, comme l'explique Interprète C, que la dactylologie erronée peut également venir perturber la compréhension de la globalité du discours. L'exemple de l'épellation [CARENT] pour désigner le « carnet » (cf II.2.b) permet selon nous d'illustrer la nécessité pour l'ILS, dans certaines situations, de fournir un effort de suppléance mentale, à émettre des hypothèses concernant non plus le vouloir-dire du locuteur, mais la forme du dire, participant à son effort de réception du discours. Si l'interprétation consiste à expliciter dans une langue ce qui est parfois implicite dans l'autre (Lederer, 2006 : 47) nous observons qu'ici, la forme que revêt le discours initial vient perturber la simple compréhension du discours et demande un effort supplémentaire de suppléance mentale à l'ILS.

L'incohérence du discours en langue des signes et son manque de contextualisation (cf II.2.c) peuvent également fonctionner comme des freins à la réception du message. L'interprète est parfois amené à intervenir pour demander l'explicitation de certains éléments du discours. Pour ce faire, comme Interprète B l'explique, l'ILS peut alors s'adresser au locuteur sourd en reformulant ce qu'il a compris du discours initial en langue des signes. Ainsi, il intervient dans la construction du discours du locuteur, mesurant l'écart trop important entre les éléments délivrés par le message initial et les éléments nécessaires à sa production en français. Nous pouvons ici supposer que cet écart étant trop important, l'ILS ne peut alors plus suppléer mentalement les éléments manquants.

Il apparaît important de souligner que les ILS ont majoritairement acquis la langue des signes au cours de formation et/ou à la rencontre de personnes sourdes. Certains d'entre eux sont enfants entendants de parents sourds, mais ils ne sont pas majoritaires (Pointurier, 2014). La langue des signes leur a été enseignée par des locuteurs soucieux de leur transmettre une langue parmi le panel des variantes existant sur le territoire. Chaque ILS possède donc également son propre parcours, en fonction de ses rencontres avec des locuteurs signants. Interprète C, en II.2.a, rapporte sa plus grande faculté qu'un autre ILS à comprendre les particularités de la langue des signes d'Asnières, du fait de sa proximité avec certains « vieux sourds ». Nous voyons donc ici que l'effort de compréhension de certaines variantes de la langue des signes peut être moins coûteux en ressources attentionnelles en fonction de la proximité de l'ILS avec la personne sourde, ou avec la communauté à laquelle il appartient.

3. Prise en compte des formes de la langue dans l'analyse du processus d'interprétation

Nous avons vu que les ILS présents lors de notre focus groupe ont évoqué être confrontés à des formes diverses d'expression en langue des signes. L'existence de cette variété de formes n'est alors pas anodine dans leurs décisions traductionnelles. On peut

dès lors se questionner : cette donnée, qui semble constitutive de l'interprétation de la LSF vers le français, est-elle constatée uniquement dans cette paire de langues ?

Raymond Mopoho, traducteur, a publié un article sur la traduction de textes pragmatiques vernacularisés. La vernacularisation « *renvoie au fait, pour des populations autochtones, de s'approprier une langue étrangère en la modifiant afin de la rendre capable d'exprimer leurs « manières de voir et de concevoir »* (Manessy, 1984) » (Mopoho, 1997 : 245). Dans cet article, l'auteur rappelle que « *la plupart des études ayant trait à l'évaluation de la qualité des traductions pragmatiques font relativement peu de place à la qualité des textes de départ. En portant toute l'attention sur le produit final du processus traductionnel, on tient en général pour acquis que dans le texte source, l'auteur a respecté les normes grammaticales et stylistiques de la langue de départ.* » (1997 : 247). Or selon lui, il est primordial de considérer que cela n'est pas toujours le cas, et que cela impacte alors le travail du traducteur. Il ajoute alors : « *Lorsque dans l'original les normes grammaticales, stylistiques et idiomatiques de la langue de départ sont respectées, il se pose relativement moins de problème de compréhension, et l'exercice d'interprétation des idées peut se dérouler de manière plus ou moins objective. [...] Mais lorsque par rapport aux normes de la langue de départ le texte à traduire présente des écarts du genre sus évoqués, les contours de la forme étant moins précis, il devient plus difficile de saisir le fond. Plus le texte source est difforme, plus le processus traductionnel est subjectif.* » (1997 : 255). On constate ici que si la problématique du traducteur n'est pas tout à fait identique à celle de l'ILS, ils peuvent malgré tout avoir en commun la difficulté à saisir le fond, du fait d'une forme aux contours imprécis. Cet article nous semble intéressant à avancer ici, dans la mesure où il met en avant l'impact de la forme de la langue dans le discours initial sur le Traducteur. Dans notre analyse de focus groupe nous avons observé que les ILS disent avoir tendance à sur-traduire ou atténuer les propos, ce qui rejoint l'idée avancée par Raymond Mopoho, d'une plus grande subjectivité du traducteur dans le processus traductionnel lorsque la forme du discours initial est imprécise.

Il serait intéressant d'aller plus avant dans nos recherches, en tenant compte qu'en interprétation simultanée, les contraintes de temps et de rythme de l'orateur ne

permettent pas à l'interprète de revenir sur sa production, pour la corriger et la peaufiner.

4. Le modèle lexical gravitationnel de Daniel Gile : hypothèse

Comme nous le disions en I, l'ILS travaille dans la majorité des cas vers la LSF. Il est donc probable que la remobilisation de ses langues de travail vers le français lui demande un effort supplémentaire, qui viendrait expliquer les difficultés rencontrées. Toutefois, nous avons cherché à mettre en évidence le fait que, parfois, les difficultés peuvent être relatives à la forme que revêt le discours.

Rappelons que la langue des signes est une langue non institutionnalisée et peu standardisée, présentant des variations régionales et idiosyncrasiques.

Daniel Gile (1990) a présenté un « *modèle lexical gravitationnel* » tendant à expliquer la nécessité pour l'interprète d'entretenir ses langues de travail. En effet, selon lui, tout locuteur possède un ensemble de mots gravitant en orbites « *autour d'un noyau qui représente les règles syntaxiques, stylistiques et pragmatiques de base de la langue concernée, supposées connues et stables chez le traducteur* » (Gile, 1990 : 26). La capacité de traitement et le temps nécessaire à l'évocation d'un mot chez l'interprète serait fonction de la distance qui le sépare de ce noyau stabilisé.

L'ILS en interprétation vers le français peut avoir des difficultés, nous l'avons vu, à comprendre ou reformuler un énoncé. À la lecture de ce modèle, il serait possible de supposer que les difficultés ressenties par les ILS soient dues à un manque d'entretien de leurs langues d'arrivée. Toutefois, nous avons également rappelé que la langue des signes possède une quantité moins importante de lexique. Ainsi, un locuteur signant peut être amené (comme présenté en II) à user de la syntaxe, de la stylistique de la langue et de ses références propres pour exprimer ce qui n'est pas toujours lexicalisé. Si la compréhension de cet énoncé par un interlocuteur peut être évidente en situation de locution directe, nous supposons que, sous la contrainte du temps propre à l'interprétation simultanée, l'ILS peut être mis en difficulté. Les tactiques auxquelles il a recours sont alors d'autant plus coûteuses en temps et en ressources attentionnelles.

*

Nous avons ici souhaité nous intéresser au surgissement des possibilités des formes d'expression en langue des signes, auxquelles peut être confronté l'ILS dans sa pratique quotidienne. La présence des variations linguistiques auxquelles est confronté l'ILS rappelle la forte implication de l'interprète dans une situation de communication : l'ILS est amené à faire des choix traductionnels, et ceux-ci se ressentent dans sa formulation, qui peut elle-même impacter la situation de communication. Les interférences du français font partie des tactiques discursives des locuteurs sourds ; nous avons donc émis l'hypothèse que certaines formes que revêt le discours, lorsqu'elles sont erronées, peuvent demander à l'ILS de fournir un effort de suppléance mentale venant s'ajouter à l'effort de compréhension du discours original.

Conclusion

Nous avons rappelé que l'interprète est un professionnel de la communication. A ce titre et contraint par le temps en interprétation simultanée, il n'a pas d'espace cognitif pour se questionner sur l'idéal de langue à produire, ou pour juger la langue qu'il reçoit. Il met tout en œuvre pour faire en sorte que la communication soit maintenue entre les interlocuteurs. Par-là, son adaptation à la situation de communication et aux langues ou aux potentiels technolèctes des interlocuteurs est primordiale.

Les langues sont en constante évolution et la langue des signes n'échappe pas à cette dynamique. Elle est amenée depuis une quarantaine d'années à se confronter à des milieux qu'elle n'avait pas investis jusqu'alors. Les discours en langue des signes peuvent être teintés, nous l'avons observé, de variations individuelles, venant elles-mêmes se nourrir des tactiques discursives répandues dans la communauté linguistique. L'expression de concepts inédits fait alors l'objet de formulations qui peuvent être idiosyncrasiques et ne correspondre qu'à la situation, sans faire l'objet d'une diffusion au reste de la communauté linguistique. L'ILS, sans parti-pris idéologique, se confronte au quotidien à ces variations : en fonction de ses lieux d'intervention, des enjeux présents dans la situation de communication et des locuteurs en présence. Quelles que soient les difficultés que peuvent représenter pour lui ces variations, il nous semble que l'ILS, « *interprète-communicateur* » (Lederer, 1990 : 149) met en place des tactiques pour faire en sorte que la communication soit maintenue.

Nous avons fait le choix d'interroger trois professionnels sur leur pratique professionnelle. Leurs dires nous ont permis de vérifier, à leur échelle, la pertinence de tenir compte des formes des discours signés pour l'analyse du processus traductionnel vers le français. Toutefois, l'échantillon étant restreint, il nous est impossible de généraliser notre propos à l'ensemble de la profession. De plus, un ILS enfant entendant de parents sourds avait été convié à participer à notre focus groupe mais n'a malheureusement pas pu y participer. Nous aurions trouvé intéressant de recueillir ses réflexions ; cela aurait peut-être permis d'aborder également ce sujet en tenant compte de la directionnalité. Nous supposons que les rapports affectifs avec le français tels que

constaté en II.2.c peuvent être différents lorsque l'ILS possède la langue des signes comme langue maternelle. Nous aurions apprécié de pouvoir questionner cette intuition même si, dans le cadre de notre étude, cela se serait limité à un seul témoignage.

Il serait donc finalement intéressant de poursuivre cette réflexion en réalisant des études de corpus, permettant d'observer comment se traduisent les contraintes relatives aux variations inhérentes à la langue dans le discours de l'ILS. Une étude d'interprétations en situation réelle nous permettrait d'observer, le cas échéant, quelles sont alors les tactiques mises en place par les ILS face à l'expression en langue des signes de formulations inédites.

Bibliographie

- CUXAC Christian, « La Langue des Signe Française (LSF) – Les voies de l’iconicité », in *Faits de langues*, n°15-16, Paris, Ophrys, 2000
- DERYCKE Marc et GARCIA Brigitte, « Sourds et langue des signes : norme et variations », in *Langage et société*, n°131, 2010, pp.5-17
- GILE Daniel, « Modèle d’Efforts et l’équilibre d’interprétation en interprétation simultanée », in *Meta : Journal des traducteurs/Meta : Translator’s Journal*, vol.30, n°1, 1985, pp.44-48
- GILE Daniel, « Les exercices d’interprétation et la dégradation du français », in *Meta : Journal des traducteurs/Meta : Translator’s Journal*, vol.32, n°4, 1987, pp.420-428
- GILE Daniel, « La traduction et l’interprétation comme révélateurs des mécanismes de production et de compréhension du discours », in *Meta : journal des traducteurs/Meta : Traductor’s Journal*, vol.35, n°1, 1990, pp.20-30
- GILE Daniel, « Le modèle IDRC « Interprétation – Décisions – Ressources-Contraintes » de la Traduction : une optique didactique » in Laplace, Lederer et Gile (éds), *La traduction et ses métiers. Aspects théoriques et pratiques*. Cahier Champollion n°12. Caen : Lettres modernes Minard, 2009, pp. 73-86
- LEDERER Marianne, « L’interprète face aux emprunts », in *Meta : journal des traducteurs/Meta : Traductor’s Journal*, vol. 35, n°1, 1990, pp. 149-153
- LEDERER Marianne, *La traduction aujourd’hui. Le modèle interprétatif*, Cahiers Champollion n°9, Paris, Lettres modernes Minard, 2015 (2006)
- LODGE Anthony, *Le français. Histoire d’un dialecte devenu langue*, Fayard, 1997
- MOPOHO Raymond, « Vernacularisation et traduction de textes pragmatiques en Afrique », in *TTR : traduction, terminologie et rédaction*, vol. 10, n°1, 1997, pp.245-261
- POINTURIER Sophie et GILE Daniel, « Les tactiques de l’interprète en langue des signes face au vide lexical : une étude de cas », in *Jostrans*, vol.17, 2012.

POINTURIER Sophie, *L'interprétation en Langue des Signes Française : contraintes, tactiques, efforts*. Thèse de l'Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2014

POINTURIER Sophie, "Cognitive challenges in sign to voice interpreting", Conférence EFSLI, consulté le 12 avril 2017 sur <https://sophiepointurier.jimdo.com/ressources-sur-l-interpretation/publications-personnelles/>, 2015

POINTURIER Sophie, *Théories et pratique de l'interprétation de service public*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2016

SABRIA Richard, « Sociolinguistique de la Langue des Signes Française », in *Glottopol*, n°7, 2006, pp. 6-28

SELESKOVITCH Danica, *L'interprète dans les conférences internationales, Problèmes de langage et de communication*, Cahiers Champollion n°1. Paris, Lettres Modernes Minard, 2015 (1968)

SELESKOVITCH Danica et LEDERER Marianne, *Interpréter pour traduire*, Paris, Les Belles Lettres, 2014 (1984)

SERO-GUILLAUME Philippe, « Pourquoi une formation à l'interprétation de conférence LSF (Langue des Signes Française) en français et de français en LSF ? », in *Meta : Journal des traducteurs/Translator's Journal*, vol.42, n°3, 1997, p.521-532

SERO-GUILLAUME Philippe, *Langue des signes, surdit  et acc s au langage*, Editions du Papyrus, Paris, 2008

Annexes

1. Annexe 1 – Transcription du focus groupe

I : Dans votre pratique quotidienne, est-ce que l'interprétation vers le français représente un challenge particulier par rapport à l'interprétation vers la langue des signes ? Est-ce que vous pratiquez beaucoup vers le français, en comparaison avec la LSF ?

B : Je réfléchis, je pense que personne ne veut se lancer en premier, c'est ça ! (RIRES)

A : A priori c'est moins que la LSF, ça c'est...

B : Oui

A : On est tous d'accord là-dessus...

B : Oui c'est sûr.

A : A moins de travailler dans des structures particulières où les sourds sont en poste... Voilà ! Comme on en connaît, où effectivement on peut être amené à travailler pas mal vers le français mais sinon, mais c'est vrai que sinon dans les vacations ordinaires entre guillemets, c'est quand même moins fréquent. Voilà... Paradoxalement, ça devrait être ce qu'on devrait faire le plus, par rapport à la définition du métier d'interprète ou traducteur, puisqu'on est censé plus traduire vers sa langue maternelle mais...

B : Oui

C : Oui

B : Mais c'est l'inverse ! Et puis, oui, en plus euh... Déjà on le fait moins et puis les sourds sont pas tous égaux avec leur langue des signes, aussi, donc moi je pense que de par ces deux choses, ça tient du challenge, un petit peu plus ; parce qu'on a moins l'occasion de pratiquer vers le français et puis parce qu'effectivement, tous les sourds ne signent pas de la même façon, n'ont pas la même aisance avec la langue des signes. On peut avoir des sourds qui sont euh... qui ont été plus dans l'oralisme avant et qui ont du coup une langue des signes très proche du français signé parfois, d'autres tout l'inverse. On a parfois aussi des sourds qui ont des langues des signes un peu mélangées avec des langues des signes étrangères. Moi ça m'est arrivé plusieurs fois dans des commissariats par exemple où on a un petit mélange de tout et il faut un petit peu... Oui, donc c'est...

A : Et puis, je pense qu'il y a aussi, alors je sais pas si ça tient de l'utilisation entre guillemets de l'interprète ou si c'est le sourd qui n'est pas... je sais pas comment dire... pas... très clair dans sa tête, c'est pas ça, mais qui a ... enfin des fois c'est, ça manque de contexte, c'est pas...

B : Ah oui ! Très souvent même.

A : Très souvent donc...

B : Très souvent ça manque de contexte, oui.

A : Enfin moi je sais que souvent quand je sais que je vais avoir à traduire un sourd c'est le...pour un rendez-vous souvent en liaison par exemple, après quand c'est dans des situations plus formelles, les sourds en général savent construire leur discours, enfin ont plus l'habitude mais

dans des situations de liaison, la première appréhension c'est... voilà, est-ce que ça va partir dans tous les sens, on ne sait pas qui, quand, quoi, où ça... Ou est-ce que ça va être posé ? Et en général quand c'est posé c'est la bonne surprise et... enfin moi après c'est... Je ne fais pas forcément de différence entre dans un sens ou dans l'autre mais... je sais pas, la petite différence que je pourrais faire c'est... C'est des fois moins fatigant vers le français... Enfin j'ai l'impression parfois que c'est moins fatigant vers le français quand pour le sourd c'est clair dans sa tête, c'est clair dans son discours...

B et C : Oui

A : ... et là ça roule tout seul.

B : Oui parce que là c'est notre langue comme tu disais tout à l'heure, notre langue maternelle donc ça vient tout de suite et puis même, tout bêtement physiquement, le fait de moins [impliquer le corps]

A : Oui déjà ! et puis quand c'est fluide, quand c'est... Tout est là, les sujets sont là, on sait qui, quand, quoi...

B et C : Oui

I : Et du coup quand c'est pas le cas, qu'est-ce qui se passe ? Tu parlais des mélanges de langue des signes... Comment vous faites ? Qu'est-ce qui se passe dans ces moments-là ?

C : Vas-y, pour l'instant je réfléchis, je rebondirai sur ce que tu vas dire

B : Euh... Ce qui se passe alors... Pour l'instant moi j'ai eu la chance quand ça se passait d'être dans des situations de liaison. Donc là c'est assez simple de couper. Et vraiment l'idée de toute façon c'est que la situation de communication se déroule le mieux possible. Donc, moi, quand c'est comme ça je coupe, tant que je n'ai pas... tant que ça vient pas je demande à répéter, je reformule pour voir si j'ai bien saisi et puis en général ça se décante. Et puis il y a un moment d'adaptation, on a une petite période... Bon, il y a le temps de chauffe classique bien sûr, et puis après il y a aussi le temps, surtout vers le français de s'imprégner de la langue des signes de la personne, et de se dire « OK, je commence à m'habituer à certains signes, une certaine approche ». Comme quand on capte l'orateur, quand il parle, on s'habitue à sa logique, là, on prend la langue des signes et on commence à ... à s'y habituer et puis bon, voilà, interrompre. Moi pour l'instant j'ai pas eu de situations plutôt conférence où on peut pas couper et où du coup, là c'est plus embêtant. Pour l'instant j'en ai pas eu. Avec des langues des signes un peu... comme ça. Voilà, interrompre, je dirais. Et puis m'assurer que j'ai bien compris pour que ça passe bien.

C : Moi je m'aide beaucoup de la labialisation dans ces cas-là, de ce que dit le sourd. Je pense particulièrement à une situation où on a trois sourds qui ont une langue des signes très pauvre donc c'est très compliqué, et je m'aide beaucoup de ce qu'ils disent en fait pour traduire vers le français.

A et B : Oui

A : Après il y a le piège, je l'ai vécu aussi, de sourds oralistes qui sont venus à la langue des signes très très tard et qui sont dans une situation où ils préfèrent signer parce qu'ils sont face à d'autres sourds etc. et il y a d'autres sourds qui sont là et pour traduire quand la labialisation ne correspond pas aux signes qu'ils font...

C : J'ai déjà vécu ça, oui.

A : Là tu fais « Euh... je choisis lequel ! » (RIRES) Il y a des fois c'est un peu le piège mais c'est vrai que ça aide, oui. Et puis le temps de switcher, de piger, oui, ce que tu disais, la langue des signes du sourd, c'est voilà ... Savoir si... Ça se voit moins maintenant chez les jeunes mais plus chez les vieux où tu te dis « Ah oui, voilà, là c'est Asnières », donc j'essaye un peu de me rappeler des trucs qui sont... les signes spécifiques. Et puis il y a la dactylo. Je me rappelle une fois j'ai traduit une journée de formation, il y avait un sourd qui participait et à chaque fois qu'il utilisait la dactylo, je buggais complètement. J'arrivais pas à comprendre, je lui faisais répéter 15 fois, et j'arrivais pas à comprendre pourquoi j'arrivais pas à comprendre sa dactylo et c'est en milieu d'après-midi où mon collègue qui buggait tout autant sur sa dactylo, et c'est en milieu d'après-midi que ça a fait « tilt », où je me suis dit, mais oui, c'est la dactylo d'Asnières d'il y a ... bien 50 ans. Du coup, voilà, il a fallu le temps de switcher et après ça allait mieux.

B : Déjà la dactylo, c'est pas du tout l'exercice qu'on préfère. Je dis nous mais les sourds aussi ils n'aiment pas non plus...

A : Oui, oui !

B : Ils le disent clairement, ils n'aiment pas non plus. Déjà c'est pas un exercice qu'on apprécie particulièrement alors en plus c'est vrai que quand c'est compliqué... ou que les mots sont pas finis...

A : Ou que les lettres sont dans le désordre...

C : Que, oui, voilà, parce que souvent c'est comme ça, les lettres sont dans le désordre... La dernière fois on m'a épelé « carnet » [CARENT]. Je ne comprenais pas, est-ce qu'on me parle de « parent », il a essayé de m'épeler « parent », où, qu'est-ce qu'un « carent » ? Je comprenais pas c'était... Et pareil, j'ai fait répéter 4 fois, jusqu'à ce que 5 minutes après, je comprenne que c'était le carnet.

A : Et puis après, parfois, il y a effectivement le style de langue des signes, ou eux, s'ils y sont venus tard ou pas, s'il y a des signes étrangers, s'ils sont très imprégnés d'un milieu entendant, du français, ce qui fait que parfois, les signes, c'est presque des rébus, qu'il faut faire... Ou parce que parfois aussi, ils sont tout seul dans leur environnement, donc ils n'ont pas les signes spécifiques qu'ils auraient créé s'ils avaient été au contact d'autres sourds. Je pense à, souvent, quand on va travailler dans les entreprises ou des choses comme ça, ils ont pas forcément les signes ou...

B : Après, ce que tu disais tout à l'heure où effectivement, tu disais par rapport aux sourds d'Asnières, qui sont maintenant « vieux », c'est vrai que maintenant avec la jeune génération, ce qui aide beaucoup, c'est internet ; il y a beaucoup euh... il y a un petit peu plus d'harmonisation quand même avec les vidéos, les petites choses comme ça et c'est vrai que ça, ça aide, je pense, un petit peu, on voit peut-être moins nous cette difficulté régionale... Après c'est une supposition, parce que j'ai pas encore été vraiment confrontée non plus à des signes d'institut...

A : Oui, on voit moins ces différences d'école, oui. Si, si, ça se voit moins. J'ai l'impression que ça se voit moins quand même.

C : Ce qui joue aussi c'est si on les connaît bien. Si c'est un sourd qu'on a l'habitude de suivre ... Moi je sais que la langue des signes d'Asnières ne me pose aucun problème parce que je côtoie énormément de vieux sourds d'Asnières et que je pense que j'aurais peut-être plus de facilité que toi (*adressé à Y*) à traduire, même la dactylo.

A et B : Oui

C : Mais, je pense que le fait de bien connaître la personne, si on la suit, on pourrait presque la traduire les yeux fermés.

B : Ah ça c'est même sûr ! Je le ressens vachement puisque je travaille dans une structure où justement je suis au contact de personnes sourdes quotidiennement et où du coup, les traduire, quand ça m'arrive, effectivement, on peut presque deviner tout de suite là où ils veulent en venir. Ça n'a rien à voir. Enfin, je veux dire c'est incomparable, c'est un confort de traduction qui est tout autre quand on traduit une personne sourde hors du contexte, comme tu disais (*adressé à Y*) souvent parce qu'il manque du contexte. Il y a ça, il y a le temps de s'habituer à la langue des signes de la personne, ça n'a rien à voir. C'est incomparable. Ça c'est sûr.

I : En quoi la réception d'une scénarisation signée influe-t-elle sur votre expression en français ?

B : Je pense toujours à une vidéo, alors, je ne sais plus si c'est lorsque j'apprenais la langue des signes ou en formation (*d'interprète*), où effectivement, je revois une personne sourde qui imite... alors c'était dans le désert, une botte de paille qui roule, qui roule, qui roule... Effectivement, vers le français c'est embêtant. Parce que autant visuellement c'est pas du tout gênant d'avoir cet effet-là, autant en français, pour meubler et voilà, faire la botte de paille qui roule, qui roule... Bon, on fait vite le tour donc bon... Ça peut donner quelque chose d'un peu lourd, si on fait pas attention. Après, ça dépend tellement du contexte. Si ça va être quelque chose d'artistique, je pense qu'on va plus peut-être pouvoir trouver... Après, non, ça dépend... J'ai « l'esprit de contradiction » en tête. Pour traduire « l'esprit de contradiction » quand on était en formation : c'est l'esprit de [je te dis ça mais tu me dis le contraire automatiquement]. Donc effectivement, à traduire par « l'esprit de contradiction » ... ça vient pas spontanément. Des fois, ça nous arrive à tous, quand on est en pleine traduction, ou parce qu'on prend un peu de décalage des fois, on se raccroche à ce qu'on voit et on prend pas forcément le décalage ou le recul nécessaire pour sortir l'expression qui correspond à la scénarisation. C'est sûr que ça peut donner des fois des structures un petit peu lourdes en français.

I : Et ça, de façon générale, est-ce que vous le ressentez comme une contrainte, la recherche du terme ou de l'expression attendue ?

A : Moi ça m'est déjà arrivé de signaler aux entendants, en traduisant un sourd, que c'était peut-être pas le bon vocabulaire, parce que je ne connais pas le domaine ou... Ça m'est déjà arrivé de préciser, en employant un mot, en disant « je ne sais pas si c'est le vocabulaire usuel, mais, en gros, vous voyez de quoi il parle ».

B : C'est ça et puis en plus nous souvent c'est au stade de la prépa qu'on va essayer de piocher des mots de vocabulaire mais il y a des choses des fois c'est tellement technique ; et c'est la particularité de l'interprétation en langue des signes, c'est qu'on a quand même pas de spécialité, souvent. On traduit dans des domaines très divers et du coup je pense que le manque de technicité qu'on peut avoir vient de là ; il y a aussi le fait que le vide lexical entre la langue des signes et le français fait que les sourds n'ont pas forcément, par exemple, si on est vers le français, n'ont pas forcément de signes. Donc ils vont passer par la scénarisation mais nous... Alors oui, on a eu au stade de la prépa des éléments, mais est-ce qu'on a suffisamment intégré le concept pour pouvoir le ressortir au moment opportun ? Est-ce qu'on a suffisamment intégré le concept pour pouvoir le traduire justement ? Je pense aux situations d'examen, par exemple. On est en situation d'examen pédagogique, ils attendent des termes très précis, il y a souvent des grilles

d'évaluation, et nous, est-ce qu'on va sortir le bon terme au bon moment ? Peut-être que la personne est attendue là-dessus. Alors effectivement, on peut dire, oui, on n'est pas des professionnels de cette matière, on a préparé comme on pouvait, mais il y a un moment donné où on est forcément limité là-dessus. On ne peut pas tout connaître à 100%. C'est pas possible.

I : Vous me disiez tout à l'heure que chaque locuteur va avoir ses propres signes, son propre style en fonction de son vécu. Qu'en est-il des rythmes de locution ?

A : Ça me fait penser par exemple à un sourd qui a une langue des signes qui est assez rapide et très riche en termes d'informations et des fois il faut courir derrière pour réussir à placer toute la précision de son message parce qu'il a quelque chose de... et d'ailleurs j'ai quelques collègues interprètes qui n'arrivent pas forcément à le traduire ou qui ont du mal, parce que non seulement il va vite, mais en plus chaque truc a un sens, c'est hyper dense et donc là on coure derrière. On est obligé de lui faire signe de « attend, freine un peu que je finisse ma phrase ». Et ça joue sur le décalage.

C : Et à l'inverse, je trouve qu'un sourd qui a un rythme lent, on va tomber dans le travers des transferts personnels dont on parlait tout à l'heure parce qu'il va être lent, il va décrire des choses qui à l'oral prendraient une demi seconde alors que lui ça lui prend 30 secondes et souvent les entendants, enfin moi je sais que ça m'est arrivé, les entendants me disaient « il dit quoi ? ». Mais en fait, il dit la même chose, enfin, c'est toujours sa phrase, moi j'ai mis une demi-seconde à le dire mais lui ça fait 30 secondes ; et c'est difficile la relation avec l'entendant à ce moment-là. Je trouve qu'il attend qu'on en dise plus sauf que... Soit il faut jouer avec le décalage et le dire plus tard, mais malgré tout il va nous interroger sur ce qu'on a pas dit avant...

B : Oui et puis du coup même pour les questions des fois ça fait trop de décalage, non, c'est pas évident, l'histoire du rythme, pour bien se caler. Et puis c'est toujours pareil, le temps qu'on s'habitue à la personne, trouver après, nous, le bon rythme, tout ça, c'est vrai que c'est une petite difficulté en plus, c'est clair.

I : Et avez-vous le sentiment que la concentration que vous demande la réception d'un message oral en français ou en langue des signes, c'est le même effort ? Ou ça vous semble différent ?

C : Justement, moi ça m'est arrivé de me faire la réflexion où... Quand on traduit toujours vers la langue des signes et que le sourd intervient, je ne sais pas, on fait sept heures de cours et puis le sourd intervient deux fois dans les 7 heures, ça demande énormément de concentration de passer vers le français et a contrario, j'ai traduit une formation que vers le français, parce que c'était 6 sourds donc il y avait que 2, 3 questions de temps en temps et après c'était que vers le français, et les 2, 3 questions vers la langue des signes me demandaient un effort considérable ; et ce que je faisais en langue des signes était vraiment pas bon, parce que j'étais branchée sur la traduction vers le français. Donc je trouve que ça dépend du temps de traduction. Mais ça me demande pas moins de concentration si c'est que vers le français toute la journée que si c'est que vers la langue des signes. Mais ça arrive tellement rarement d'être que vers le français que...

B : C'est vrai, ça arrive rarement.

I : Je vous remercie parce que vous avez abordé tous les points pour lesquels j'avais préparé des questions. Donc je n'aurai sans doute plus rien à vous dire pour vous relancer, mais je ne sais pas, si vous voulez ajouter quelque chose ?

A : C'est vrai que souvent moi je me demande s'il y a vraiment une différence entre ...

B : C'est plus une question qu'on a moins l'occasion je crois.

A : Oui c'est ça.

B : Vraiment. Parce que si on avait tous les jours l'occasion de faire vers le français, on développerait des techniques même, pour parer à nos difficultés, on affûterait un peu nos tactiques, « qu'est-ce que je vais faire là, je suis coincée » ; on affûte un peu tout ça comme des fois vers la langue des signes on se dit, on a des petites techniques pour parer à des mots qu'on connaît pas ou bien même tout simplement où il n'y a pas d'équivalent en langue des signes, on a des petites techniques pour... Mais vers le français forcément on les affûte moins, on les mobilise moins, donc...

I : C'est du plaisir quand même ?

A, B, C : Oui

B : Je dirais même que c'est peut-être le sens où on a peut-être le plus la possibilité de se faire plaisir, de ressortir le plus satisfait. Oui, je pense. Le fait qu'on s'exprime dans notre langue maternelle, en fait : on peut vraiment beaucoup plus jouer sur les mots, enfin je sais pas. Je trouve que ça vient plus...

A : Je suis d'accord.

B : Et puis, est-ce qu'il n'y a pas aussi le côté challenge ? Du fait qu'on le fait moins, quand on le fait et qu'on trouve qu'on le fait bien, il y a aussi une vraie satisfaction je pense. Ah oui, c'est du plaisir aussi. Les deux...

A : Je sais que ce qui se dit c'est que beaucoup d'interprètes sont moins à l'aise vers le français : plus d'appréhension, plus de difficultés, plus de ... Moi personnellement, dès le départ, ça n'a jamais été un truc qui m'a fait peur. Alors après, j'ai commencé très rapidement dans une structure où il y avait des sourds en poste, et du coup, c'est un truc que je faisais tous les jours. Et c'est jamais un truc qui m'a effrayé, sauf quand effectivement c'est une langue des signes qui n'est pas structurée, qui part dans tous les sens, où tu te dis « qu'est-ce que je vais en faire » ? Tout comme quand il y a des entendants qui sont pas clairs, qui finissent pas leurs phrases, qui sont complètement nébuleux, mais... Et puis oui, c'est un plaisir effectivement, peut-être parce que c'est moins souvent, ou parce que c'est effectivement vers la langue maternelle... Je trouve ça agréable. Je me rappelle, dans cette structure où je travaillais, il y avait une interprète, qui avait plus d'expérience que moi qui a été embauchée à peu près en même temps que moi, et qui avait postulé là justement parce qu'elle voulait travailler vers le français, justement parce qu'elle trouvait que tous les jours elle ne le faisait pas, elle ne le pratiquait pas assez. Et elle était super contente, effectivement. Elle me disait que ça lui faisait du bien de bosser vers le français, que ça change. Et j'ai l'impression que les relais ou le temps me paraît moins long vers le français alors je sais pas du coup si c'est parce qu'on est assis et donc plus détendu...

B : Moi ça dépend des contenus !

A : Oui, oui, ça dépend du contenu et de ce qu'on reçoit en face, parfois on a des grands moments de solitude et c'est très très long ! « Je comprends rien à ce que tu dis ! Mais de qui tu parles ? ! Quand ? ! »

(RIRES)

B : Des fois, comme tu disais, il y a des orateurs tellement nébuleux que tu te dis « d'accord ». Tu ne vois pas où ils veulent en venir, tu ne comprends pas leur logique ; ça c'est le pire, quand tu n'arrives pas à comprendre la logique de la personne qui s'exprime. C'est compliqué ! Et Dieu sait qu'il y en a qui n'en ont pas des fois, de logique ! On essaye de se raccrocher, mais en fait, c'est qu'il n'y en a pas !

I : Effectivement, donc il y a ce plaisir dans le retour à la langue maternelle, mais est-ce que vous ressentez un écart entre les deux langues, comme si la diversité des possibilités de dire en langue des signes (la scénarisation, un discours plus « formel ») n'avait pas d'équivalent en français ? Je ne sais pas si vous voyez ce que je veux dire...

B : Je vois ce que tu veux dire, mais peut-être que ce que tu vois comme jeu dans la structure de la langue des signes, tu peux le faire en français, mais pas en jouant sur la structure de la phrase, mais en jouant sur des expressions, qui te viennent facilement ou même des expressions que tu fabriques. On n'est pas complètement libre mais tu vois, on peut jouer sur les mots ; pourquoi pas placer des jeux de mots si tu te sens complètement à l'aise. Un jeu sur la structure de la langue pourra être ressorti sur un jeu de mots en français, par exemple. Donc oui, c'est peut-être un peu moins libre sur la structure, mais je pense qu'il y a quand même un truc à faire sur le style, ça peut être sur le phrasé, sur l'accentuation, tu vas pouvoir jouer sur des choses comme ça. Et ça c'est vrai que quand tu te sens suffisamment à l'aise pour le faire c'est chouette. Je pense que ça peut se faire ; je pense à l'humour aussi des fois, qui est un challenge dans toutes les langues, ça c'est normal, je pense. L'autre fois, je pensais, j'étais en interprétation vers le français toute la journée, et vient le moment tant redouté où le sourd dit : « Mais d'ailleurs... », en fait on lui pose la question sur l'humour, et la personne répond : « Ah, mais moi j'ai une petite blague pour vous donner une idée ! ». Et là, tu te dis : « j'espère que je la connais ! Sinon, ça va être dur ! ». Au final, je ne la connaissais pas, mais c'était très clairement fait, le but a été atteint, heureusement. Mais, je pense que ça fait partie des trucs les plus challenge ! Adaptation culturelle, là, c'est carrément ça, mais je pense que c'est pareil dans toutes les langues.

A : Après, tu vois, ça me fait penser, sur l'humour, mais aussi sur la scénarisation, les choses comme ça, moi je prends le parti aussi, alors effectivement tu disais, [la botte de paille qui roule qui roule pendant trois heures] je vais pas dire « la botte de paille qui roule qui roule qui roule qui roule, qui roule » ; mais après, il y a un côté visuel qui fait que moi ça ne me dérange pas à un moment de couper le son si le visuel est vraiment là, je me dis bon, à part si l'entendant se braque en partant du principe que la langue des signes je la comprends pas, j'y comprends rien, mais après, s'il est un minimum attentif, il chope ce côté visuel aussi et du coup j'ai pas besoin d'en rajouter des caisses, de rajouter des mots sur la botte de paille qui n'arrête pas de rouler. Lui aussi, il voit cette botte de paille ; et dans l'humour il y a ça aussi...

B : Oui on peut laisser le visuel parler.

A : Voilà, laisser le visuel parler et ça m'est déjà arrivé plusieurs fois le coup de la blague sourde, tu fais « ouh ! au secours ! » ; mais en fait, la chute, il n'y a pas besoin de la traduire finalement, parce qu'elle est tellement visuelle que les entendants sont capables, s'ils sont un minimum ouverts d'esprit, de la comprendre aussi par eux-mêmes. Et c'est même plus drôle de la voir visuellement que d'essayer ...

B : ... de la traduire et du coup tu perds le côté...

A : ... parce qu'il faudrait préparer ça avant pour trouver un équivalent culturel français ou un jeu de mots, ou un machin...

B : C'est vrai, tu as raison, en fonction des personnes qui sont présentes, tu, on s'adapte, il n'y a pas de règles figées, tu fais en fonction de qui tu as en face. Surtout que la situation, ce que tu dis me fais penser à cette fameuse situation où il y avait la blague, c'était vraiment dans le cadre de personnes entendantes qui venaient à la rencontre de la langue et de la culture sourde. Et du coup, c'était idéal un petit peu ; bon, là en l'occurrence, ça va, il fallait la traduire, mais je pense à... s'il y avait eu une blague où il avait fallu laisser le visuel, ça aurait effectivement été idéal ; et comme ça les personnes auraient pu voir un peu quel type d'humour on peut faire, et effectivement on n'est pas obligé de traduire là, quand c'est si évident.

A : Et puis, par rapport au français, il y a peut-être aussi un côté... Que moi je me colle tout seul aussi, mais une petite pression par rapport au vocabulaire que je vais employer, au langage, à la syntaxe, puisque ça va jouer sur l'image que les entendants vont avoir du sourd. Dans certaines situations, je fais très attention au vocabulaire que j'utilise. Ne serait-ce que pour un truc tout con : le tutoiement et le vouvoiement. Dans une réunion en entreprise, tu hésites, tu, vous... Et puis d'un coup, alors que tout le monde se vouvoyait et quand le sourd prend la parole il se met à tutoyer sa chef de service, il y a un truc qui...

B : Oui, et puis surtout des fois même si tu as envie de le traduire par « vous », tu vois bien le [tu], que tout le monde entend finalement...

A : Et puis du coup est-ce qu'il dit « tu » parce qu'il pense que tout le monde... ou il n'a pas compris que tout le monde disait vous, ou est-ce que vu qu'il n'y a pas de tutoiement et de vouvoiement en langue des signes, est-ce qu'il en a conscience en français ou pas. Bon, après les sourds en ont souvent conscience, suivant leur milieu mais... Oui il y a le côté aussi faire attention au vocabulaire, enfin, je ne dis pas que dans l'autre sens je ne fais pas attention mais...

B : Mais si, je vois ce que tu veux dire, il y a ce côté...

A : Oui il y a ce côté...

C : Moi, justement, je trouve que... Alors, est-ce que c'est moi ou on est tous pareil, mais j'ai l'impression que je surtraduis davantage en français que ce que je surtraduis en langue des signes

B : C'est ce que j'allais dire.

C : Parce qu'un sourd qui va avoir une petite langue des signes, je vais avoir davantage, je vais davantage combler pour en donner à l'entendant plus que finalement ce que m'en donne le sourd ...

A : Et du coup après tu te reprends pas, tu te dis pas, bon là j'en fais un peu trop ?

C : Si je pense mais après, je pense que ça dépend des situations et de l'objectif aussi. Si c'est un psychiatre dont l'objectif est de voir comment s'exprime le sourd, ça m'est jamais arrivé, mais je pense que j'aurai davantage la possibilité de me dire, « non, là j'en fais trop, il faut que je fasse attention ». Mais... un entretien d'embauche ou ce genre de chose, je pense que j'aurais plus la facilité de surtraduire s'il me donne 3 signes et de faire une grande phrase très longue en français, très bien construite alors que lui est pas du tout construit et pas du tout...

B : Oui, alors qu'en plus, dans les faits ça intéresserait le futur employeur de savoir ce que la personne peut... mais je suis tout à fait d'accord avec vous, je pense que c'est vraiment un sens où

on a plus tendance à faire de la surtraduction. D'instinct. Est-ce que c'est parce qu'aussi on a moins l'habitude de traduire vers le français et qu'on se lâche un peu quand ça arrive ? Effectivement, après, suivant l'enjeu, se reprendre, oui. Et puis, mais comme tu dis, même en situation pédagogique, il faut bien que le prof puisse s'apercevoir si l'élève a compris ou s'il aborde la bonne notion, est-ce qu'il ne mélange pas un peu les concepts ? Des choses comme ça. C'est un doux équilibre à bien gérer, entre l'enjeu et ce qu'on nous donne vraiment à voir.

A : C'est vrai que ça m'est arrivé effectivement, même sur le moment, de me dire « bon, j'ai fait une belle formulation, une belle phrase et ça ne correspond pas forcément à ce que j'ai reçu en face ». Donc j'essaie de régler après. Ou si j'emploie un vocabulaire trop recherché... Après c'est pas forcément un jugement sur la personne, mais bon, on sent quand même quand la personne a ... Et puis après moi là où je suis plus... où ça me perturbe un moment pour rentrer dedans c'est quand le sourd balance des énormités, que ce soit au niveau social, ou un ton, où il dit les choses d'une telle façon que tu te dis « ça ne se fait pas de dire ça ! ». Parfois c'est même franchement des conneries ! Je me suis retrouvé à traduire un sourd qui disait que c'est l'Abbé de l'Épée qui a inventé la langue des signes et qu'avant l'Abbé de l'Épée, les sourds ils faisaient du mime... Voilà j'ai quand même un petit moment de blocage à me dire « j'ai bien compris ce que j'ai compris ? ».

B : C'est ça, du coup le premier réflexe c'est de me demander si j'ai bien compris ce qu'il a dit. Est-ce qu'il n'est pas justement en train de dire « Tout le monde pense que et en fait non », et du coup c'est vrai que le premier réflexe c'est de se demander « est-ce que j'ai bien compris ce que je viens de voir ? ».

C : Je pense qu'on se pose davantage de questions sur ce genre d'énormités quand on traduit vers le français que quand on traduit vers la langue des signes.

A : Oui. Pareil, quand un sourd part dans, ça m'est arrivé dans un entretien entre un sourd et sa DRH, où le sourd part dans une grande tirade franchement raciste contre ses collègues de couleur. Au premier coup je me demande si j'ai bien compris ce qu'il a dit : c'est tellement décalé par rapport à la situation ! Déjà c'est clairement raciste mais en plus c'est complètement décalé par rapport à la situation donc, premier réflexe, c'est de traduire en lissant, en polissant un peu tout et puis je me dis non, c'est culturel, il ne doit pas non plus traiter ses collègues de sales noirs, c'est peut-être pas ça qu'il a voulu dire et puis après s'il insiste je vais y aller franco mais c'est vrai que je me pose plus la question, je me remets plus en question que dans l'autre sens.

B : C'est clair, c'est vraiment le réflexe. Et puis en plus je pense qu'il y a le fait de plus se remettre en question parce que c'est pas un sens vers lequel on traduit souvent, et aussi le fait que par exemple, tu vois, là tu parles d'idées qui sont dérangeantes et donc tu as tendance à mettre une distance directement quand c'est comme ça. Ça peut être des idées politiques, ou des connaissances qu'on a mais des idées sur lesquelles on se dit « non, non, c'est pas vrai ». Et là je pense que c'est un peu notre « nous » qui ressort et qui se dit « non ». Et du coup on a peut-être moins de facilités à rentrer dans ce que la personne dit aussi. Mais je comprends parce que moi ça m'est déjà arrivé aussi.

A : Mais on pourrait l'avoir dans l'autre sens aussi, on pourrait l'avoir si c'est un entendant aussi

B : Oui, et ben...

C : Parce qu'un entendant qui aurait des propos racistes, moi j'ai l'impression que ça me gênerait pas, enfin ça me gênerait pas : ça me gênerait qu'il le dise mais ça me gênerait pas de le traduire sans me poser la questions.

B : Oui, t'as raison. Alors que vers le français, d'instinct, j'ai tendance à dire « Monsieur dit que », tout de suite...

A : Oui, ou même à se dire « Est-ce que j'ai bien compris ce qu'il... »

C : « Est-ce que j'ai bien compris », oui.

A : « On est bien dans le racisme, c'est là que tu veux aller, bon, OK ». J'y vais, mais, je ne me pose pas forcément la question dans l'autre sens.

C : C'est vrai. Et moi je me pose aussi la question sur le vocabulaire à employer, pour en revenir à ce qu'on disait tout à l'heure, je me souviens, il y a pas très longtemps où la sourde elle m'a fait juste [je travaille en rayon] et elle me fait des pots et me fait juste [Y'A PLUS VAIS CHERCHER STOCK] et moi je dis « je faisais le réassort ». Et je me dis « est-ce que finalement elle connaît le réassort, est-ce que je ne surtraduis pas ? », est-ce que j'aurais pas dû plus juste dire « quand il n'y en a plus je vais en chercher en stock », est-ce que j'aurais pas dû juste dire ça ? Parce qu'elle m'a pas épelé [R.E.A.S.S.O.R.T] et c'est après que je me suis dis « mince, est-ce que j'aurais pas dû... » et je me pose plus la question sur est-ce qu'elle connaît le terme que moi j'ai employé ou finalement j'en donne pas trop...

B : Hmm ; mais après c'est le concept qu'elle a décrit en scénarisation et toi c'est...

C : Oui, après c'était pas de la pédagogie, c'était un entretien d'embauche donc en soi c'était pas très grave...

B : Voilà, tu vois qu'elle a l'idée, mais le fait qu'elle connaisse pas le terme à la limite, c'est pas sa langue donc... A toi après, tu vois en fonction du niveau ça peut être « réapprovisionner », « réassort » suivant le niveau de ... Mais moi ça me choque pas particulièrement mais...

A : Non mais je vois ce que tu veux dire, effectivement il y a des situations comme ça où tu vas...

C : Oui, où on va employer un mot parce qu'on a compris le concept mais est-ce que la personne elle l'a le mot en français ? Et si après l'entendant dit...

A : Moi c'est plus à se demander... C'est pas tant si elle a le mot en français, c'est plus : « est-ce qu'elle a le concept ? »

C : Oui

B : Oui, parce que finalement regarde, tu ne te poserais pas la question si tu traduisais de l'anglais vers le français, tu vois ce que je veux dire ? Tu ne te dirais pas « est-ce que la personne elle connaît le mot français ? » ; tu te dirais « est-ce qu'elle connaît le concept qui est derrière ça ? ».

C : Oui mais justement voilà, si un autre jour, le patron réemploie... Nouvel interprète, le patron réemploie le mot de « réassort » et l'interprète à ce moment-là ne sait pas ce que c'est et épelle [R.E.A.S.S.O.R.T], est-ce que la sourde en face elle va comprendre que c'est ce dont elle avait parlé la fois d'avant ou pas ?

B : Je vois ce que tu veux dire... Oui parce qu'effectivement si l'interprète ne sait pas et n'a pas la scénarisation qui vient, oui, c'est sûr, c'est pas... Après ça c'est le challenge de notre domaine d'activité ! Le fait qu'il y ait des concepts qui n'existent pas en langue des signes, on passe par la scénarisation et du coup, tu peux donner plusieurs mots qui peuvent correspondre... Ca c'est le côté challenge aussi...

C : C'est sûr.

A : Moi je pense à des situations où en particulier je me suis retrouvé à traduire des sourds qui travaillaient en CAT, donc la surdit  n' tait pas leur premier probl me, on va dire et j' tais effectivement   chaque fois confront    ce genre de trucs avec en plus un m decin qui s'adaptait pas du tout, qui ne savait pas du tout qui il avait en face de lui et c'est moi qui  tais oblig  d'intervenir sur des probl mes de concepts, justement. Quand on demande au sourd : « Est-ce que vos vaccins sont   jour ? », je l'ai traduit en langue des signes ; et le sourd me r pond « oui j'en ai eu un la semaine derni re » et l  du coup je me reprend et je dis « oui j'ai eu une piq re la semaine derni re » parce que vu le signe qu'il a fait et la fa on dont il l'a employ , je ne suis pas s r que c' tait r ellement un vaccin, r ellement le concept de vaccin. Et je crois m me avoir repr cis  au m decin « il parle de piq re, je ne sais pas si c'est un vaccin ou autre chose ».

B : Ca c'est vrai qu'on est souvent oblig  de le faire quand m me, parce que c'est aussi notre r le de professionnel de la communication, de savoir jauger la personne en face de nous. Est-ce qu'effectivement elle a bien le concept ? Nous on est l  aussi pour  a, pour que  a se passe bien et que le m decin il puisse interagir avec le patient et  a je trouve que c'est souvent qu'on est oblig  de le faire quand m me. Au commissariat aussi,  a m'est arriv  plusieurs fois, de dire « je pense que monsieur a compris  a ; on va reformuler ». On est souvent oblig  de faire tampon aussi pour  tre s rs que tout passe bien.

I : Dans ces situations tu donnes des informations compl mentaires qui n'ont rien   voir avec le linguistique... Enfin, si,  a a   voir avec le linguistique mais tu n'es pas juste dans de la ...

B : Si, tu peux le dire, c'est pas juste ce que la langue a donn , c'est nous, ce qu'on sait de la personne. Nous en tant que professionnel des deux langues, on peut voir que la personne   l'instant T, avec ce que moi j'ai traduit par exemple, elle a peut- tre pas compris ce que la personne... C'est   nous et notre honn t  de le dire aussi. De dire « attendez. Suivant ce que j'ai traduit, je pense qu'il est possible qu'elle n'ait pas compris ». De le refaire, parce que l'id e c'est que l' change ait lieu de toutes fa ons. On est le seul expert des deux langues dans la pi ce donc  a c'est   nous de le dire. Je pense que les gens ne peuvent pas le deviner ; sinon  a peut donner des situations ubuesques des fois ! Il peut y avoir des malentendus... !

I : Et je reviens sur ce que vous disiez sur le fait que des propos qui ne sont pas proches de vos id es sont peut- tre plus difficiles   formuler en fran ais ; comment vous l'analyseriez ?

C : Moi je pense que c'est parce que soit c'est notre langue maternelle et  a nous touche plus, soit c'est aussi dans les normes ... Enfin moi j'ai souvenir d'un truc tr s b te. C' tait un cours de 2h, le prof a pass  1h et demie   faire des photocopies et   ne pas donner cours parce qu'il faisait des photocopies... Et il revient pour donner son cours, il restait 10 minutes et le sourd me dit « est-ce qu'il va y avoir une pause ? ». Et c'est tout b te mais pour moi, dans ma conception des choses, on venait de passer 1 heure et demie   rien faire, tu vas pas demander   faire une pause. Et c'est pas que j'ai pas os , j'ai dit « la personne vous demande s'il va y avoir une pause ». Mais je n'ai pas dit « est-ce qu'il va y avoir une pause ? ». Parce que pour moi, dans ma conception personnelle de la chose, c' tait pas acceptable   ce moment-l  de demander une pause. C'est tout b te, c'est juste une pause dans un cours, mais... Je pense que c'est aussi notre fa on de voir la norme sociale, la norme...

B : Oui,  a influe, c'est s r.

I : Mais du coup qui transpar t plus vers le fran ais que vers la langue des signes ?

B : Quand même oui.

C : Oui.

B : On a plus cette façon de dire « Monsieur ou Madame a dit que » quand on est gêné ; effectivement, c'est ce que vous disiez tous les deux tout à l'heure, on le fait moins vers la langue des signes.

A : Peut-être parce que vers la langue des signes, on est face à des sourds qui connaissent mieux notre métier. Enfin, pas tout le temps, ça m'est déjà arrivé... Mais qui savent que quand on signe [JE], c'est celui dont la bouche est en train de bouger, c'est pas moi... Après il m'est déjà arrivé que le sourd me réponde « Ah donc tu seras là au prochain rendez-vous ? » ; non, pas moi ! Lui ! C'est lui qui parle, c'est lui qui dit, c'est pas moi ! Alors que c'est vrai que dans l'autre sens...

B : Il y a plus de gens qui n'ont jamais vu d'interprète, c'est vrai.

A : On reprécise peut-être plus des « Dit Monsieur, dit Madame... ». Après ça dépend de la réaction de l'entendant aussi. Quand on a un entendant qui passe deux heures à nous regarder et que dès qu'on prend la parole il nous regarde : « Ah bon ? » « Non, pas moi, lui, moi je m'en fous » « Non mais je vais vous expliquer » « Non mais moi je m'en fous, expliquez le lui ! ».

(RIRES)

A : Et puis peut-être qu'il y a des mots qui... Je ne sais pas si c'est le fait que ce soit notre langue maternelle ou quoi... Il y a des choses qui... Ça nous salit peut-être plus de le dire avec notre bouche que de le dire en langue des signes parce qu'on prend plus de recul... Je ne sais pas. Mais ça m'est arrivé de traduire aussi des entendants vers la langue des signes qui disaient des grosses conneries, je savais pertinemment que c'étaient des grosses conneries et j'avais l'impression d'avoir les mains sales à la fin de ma traduction. Mais c'est vrai que du coup je me suis moins posée la question. Je n'ai pas eu de ... tout de suite, j'ai traduit, je n'ai pas eu 2 secondes de réflexion à me dire : « attends, il est bien en train de dire ça ? Je n'ai pas rêvé ? ». Alors que dans l'autre sens, quand c'est un sourd qui signe, j'ai peut-être une petite hésitation, d'une demie-seconde.

C : Et puis peut-être que par un simple regard... Des fois on est en train de traduire et l'entendant dit un truc qui nous choque, on le regarde et on fait « ouh ! » et on continue à traduire malgré tout. Et à ce moment-là peut-être que le sourd il a vu, qu'on l'avait regardé bizarrement, que du coup c'était pas nous, mais lui qui le disait sans pointer, mais juste avec le regard. Alors que dans l'autre sens, c'est plus difficile, parce que l'entendant ne nous regarde pas et ne voit pas que l'on fait un recul ou...

B : Oui c'est vrai que ça donne des indices en plus, c'est sûr... Je repensais à un truc... C'est plus en lien avec ce qu'on a dit tout à l'heure avec le fait de traduire des sourds avec lesquels on a l'habitude de travailler ; il peut se passer aussi des choses qu'on ne rencontre peut-être pas souvent ailleurs. Dans le sens où... On rencontre une personne, je ne sais pas, un client, ou... une personne on va dire d'une fédération ou je ne sais quoi. Et on peut parfois recevoir des formulations un peu maladroites de la personne sourde, mais on sait ce qu'elle veut dire, parce qu'on la côtoie, on sait où elle veut en venir. Et du coup, on va peut-être se retrouver dans un cas de surtraduction, mais parce qu'on sait que malgré ce qu'elle a donné en langue des signes, ce qu'elle veut dire, c'est ça. Et on va peut-être un peu des fois avoir ce petit truc de surtraduction, parce qu'on sait que l'objectif de la rencontre ou de la situation de communication, c'est

d'obtenir ça ou d'avoir telle réponse ; et dans ce cas-là on va s'adapter un peu plus au bénéficiaire. Je repensais à ça quand on parlait de sourds avec lesquels on a l'habitude de travailler. Et je pense que ça aide, ça joue énormément. Le vouloir-dire, on l'a plus facilement, même si la structure elle est un peu... on se dit « non... ah oui, je vois ce qu'il veut dire ».

I : Et c'est pas piégeux parfois ?

B : C'est très piégeux ! On peut se faire avoir bien sûr! L'important c'est d'avoir l'honnêteté de se reprendre si... Mais ça peut être piégeux, oui. Mais pour moi, ce qui est important, c'est toujours de se focaliser sur le vouloir-dire de la personne mais... On sait ce qu'elle veut obtenir, on sait quel est l'objectif du rendez-vous. Mais c'est vrai que des fois, on peut se faire avoir et être obligé de se reprendre. Ça m'est arrivé une ou deux fois d'anticiper là-dessus... C'est pour ça que je repensais un peu à ça. En fait, on a la trame, mais par exemple, si la personne fait une maladresse dans ce qu'elle est en train de dire, je sais pertinemment que ce qu'elle veut dire, c'était pas ça. Automatiquement, on réajuste. On sait très bien ce qu'il veut dire, parce qu'on travaille avec la personne sourde, c'est plus là-dedans que ça se joue, dans le petit réajustement. Mais ça se rapproche quand même de la surtraduction parfois.

A : On peut se retrouver dans ce genre de situations, d'autant plus quand on connaît le sourd, qu'on le côtoie tous les jours, mais aussi en situation de traduction, sur des lapsus ; sur des « il » des « elle » ou des choses comme ça. Est-ce que c'est pertinent de traduire le lapsus ou pas ? Moi je sais qu'il peut m'arriver de recorriger. Par exemple, sur le fameux « langage des signes », je mets un point d'honneur à signaler au sourd systématiquement que la personne utilise le terme « langage » ; mais ça peut arriver une fois de temps en temps, où, vraiment je suis convaincu au fond de moi que pour la personne c'est un lapsus, que dans sa tête, elle n'assimile pas la langue des signes à une sous-langue ou à un truc... de base, mais elle a fourché une fois, alors que ça fait dix fois qu'elle a dit « langue » des signes, je me dis que c'est pas pertinent de traduire [LANGAGE DES SIGNES], c'est un lapsus, ça arrive.

B : Oui, et tu sais que sinon ça va repartir dans un truc alors que la personne elle a juste fourché.

A : Et il peut y avoir aussi l'inverse chez les sourds, ça rejoint un peu ce que tu disais.

...

B : En tout cas vers le français, le temps de chauffe est plus long on prend plus de temps à rentrer dedans...

A : Mais je me demande s'il n'y a pas une part de pression, qu'on se met nous-même...

...

C : Je trouve qu'un sourd qui a une langue des signes en français signé, parce que je traduis un sourd qui a une langue des signes – français signé, donc bon, on prépare avant ce qu'il va dire mais je trouve que c'est très compliqué. Alors qu'un sourd qui a une langue des signes pure langue des signes mais vraiment bien construite et bien structurée sera plus facile à traduire qu'un sourd qui a une langue des signes mais vraiment français signé. Parce que pour le coup, lui, c'est vraiment que du français signé, c'est du mot à mot, en plus, c'est très technique ce qu'il fait. Et il ne cherche pas à mettre du sens derrière ce qu'il dit. Et je trouve que c'est vraiment beaucoup plus compliqué.

A : On se retrouve à faire du transcodage et pas de travailler sur le sens.

C : Oui mais on pourrait se dire que c'est plus facile parce qu'il nous donne tout, qu'il nous donne tout le français et qu'on aurait plus qu'à le suivre mais en fait non.

B : Ben non, c'est comme quand tu te retrouves à devoir faire du transcodage vers la langue des signes c'est hyper dur ! Et là, je te rejoins, je suis complètement d'accord parce que ça m'est arrivé et moi, là où je me fais piéger, dans ces situations-là, c'est que je suis tellement habituée à prendre du décalage en langue, en traduction, que là, c'est typiquement le genre de situation où il ne faut pas en prendre, parce que t'es dans le transcodage. Et en général, je me fais avaler. Je décale et hop ! Il me manque deux phrases... C'est pas évident du tout ! Que tu aies un apport du français, qui est indéniable en langue des signes, il y a des traces de français, je veux dire, la labialisation, ça y est tout le temps ! Qu'il y ait ça, qui est un bon soutien parfois pour aider à faire un choix ; moi ça m'aide à faire un choix. Quand tu as un petit doute, hop, la labialisation sort et ça te donne la direction, mais quand c'est du transcodage, c'est compliqué.

I : Donc qu'est-ce qu'il y aurait comme transcodage vers le français ? Tu as déjà un discours en français signé et tu le passes en français mais est-ce qu'on peut faire du transcodage de la langue des signes, à partir d'une belle langue des signes vers le français?

C : Je pense que ça dépend de l'objectif de la situation. Je me souviens d'une situation dont I X nous avait parlé et où pour le coup l'objectif c'était d'évaluer la prof de langue des signes et il me semble qu'elle nous avait dit qu'elle avait été obligée de traduire, de transcoder mot pour mot pour donner à la personne à côté une idée de l'évaluation. Tu te souviens ? Elle nous avait raconté ça. Mais je pense que si ça arrive une fois dans ta carrière, c'est beaucoup je pense déjà !

A : C'est vrai que le français signé c'est un sacré... J'ai eu l'expérience avec une étudiante qui fait de hautes études mais qui est toute seule dans sa promo, qui a toujours fait ses études toute seule et là elle est à un niveau Bac +5 et ça doit faire deux ans qu'elle a des interprètes dans ses cours donc pour le coup, elle a vraiment été toute seule. Et quand elle fait des exposés... Il y a deux choses, déjà, elle veut vraiment qu'on emploie des mots et des termes très précis liés à son domaine, à un niveau intellectuel, etc... Et il y a aussi qu'elle n'a pas les signes, ou pas eu l'occasion d'en créer parce que pas au contact avec d'autres sourds donc pas eu besoin de créer de nouveaux signes. Et même avec les interprètes, elle n'a jamais vraiment été dans le « bon, tiens, on va inventer un signe pour ça » et elle nous fait des trucs des fois c'est... Alors en général, quand elle a bien préparé son exposé, elle arrive à être plutôt dans la langue des signes que dans le français donc là je suis capable de traduire en direct. Mais dès qu'elle part dans le français signé, en fait je ne la traduis pas, elle me file son exposé avant et je lis cet exposé. Et même en faisant ça, il y a des fois où je suis obligée de lui demander de recommencer parce que c'est tellement... ni du français, ni de la langue des signes et du coup c'est un truc au milieu... et puis sans parler des emprunts qu'elle fait au français et qu'elle transcode : « prendre parti » (il signe [PRENDRE PARTI]) ou des choses comme ça, où il faut switcher en mode rébus. Moi je n'y arrive pas. Mais sinon, elle colle à son texte en français signé alors que je l'ai vue discuter avec des sourds et elle a une super langue des signes. Mais dans ce cadre-là, elle colle et pour faire 20 minutes d'exposé, moi je finis par prendre son texte et je suis quasiment en train de lire et de contrôler ce qu'elle dit.

C : Mais je pense aussi... Nous on suit une étudiante en droit où vers la langue des signes déjà tous les mots dans les textes de loi ont leur importance...

A : Ah oui, bien sûr !

C : ... C'est à la virgule prêt et forcément dans l'autre sens c'est pareil et on ne connaît pas tous les textes de loi par cœur donc dans ces cas-là c'est vraiment du français qu'elle nous donne et c'est très compliqué. J'ai traduit un de ses oraux et c'est... oui, pareil, limite, on prend le papier et puis on lit parce que on n'a pas le choix. Parce que c'est du Master 1 de Droit et déjà on n'a pas les compétences nous, même si on a préparé avant, on ne connaît pas tous les textes de loi par cœur comme elle, elle les connaît...

B : On ne peut pas tout assimiler...

C : Et chaque mot a son importance : un « et » c'est pas un « ou », chaque virgule, à la virgule prêt ça a son importance donc...

B : Et puis, même si tu prépares bien, t'as pas le temps de tout assimiler pour tout ressortir naturellement les concepts. C'est pas possible. Les trucs hyper techniques, on a beau mettre toute la meilleure volonté du monde, on ne pourra pas ressortir les bons mots. Forcément, c'est pas possible. Ou alors il faudrait faire ça dans toutes les matières ! Et on n'est pas des caméléons non plus ! Et ça, je pense que dans les autres langues, les interprètes ils ont des domaines souvent. Il y a des interprètes qui sont à l'ONU, ou... effectivement, il y a des interprètes dits communautaires dans les tribunaux, mais ils restent souvent dans le domaine de la justice. Nous c'est large. Très large ! Ou même, d'ailleurs, il y a même des entreprises qui ont leurs interprètes. Justement, pour ces questions de contexte. La personne elle a tout le contexte, ils se comprennent à demi-mots, il y a tous les enjeux de l'entreprise. Parce que c'est pareil, quand on fait appel à un interprète, c'est dans un but précis quand même, dans un enjeu, dans une situation particulière. Je pense aux chinois, qui ont leurs interprètes à eux ; ils sont sous contrat, et c'est les leur. Et c'est pas pour rien, je pense. Nous, il y a des codes différents, des enjeux différents, des locuteurs différents partout. Ça fait beaucoup ! On est comme un multipass en fait !

A : Et en même temps, c'est ça qui est enrichissant.

B : Ah ben ça, il n'y a pas de quoi s'ennuyer, c'est sûr ! Mais, à quand l'interprète qui fera ses mémoires ? J'ai hâte de lire ça parce que franchement, ça risque d'être très drôle. Ou même, j'ai une collègue qui parle souvent de faire un one-woman show sur les différences culturelles sourds/entendants. Ce serait très drôle, parce qu'on a des discussions avec des collègues, des fois, on se dit que vu comme ça fait rire, il faudrait qu'on en fasse un truc. Un mémoire ou un spectacle, franchement, ça serait sympa !

A : C'est dans la rubrique du journal de l'AFILS, il y a la rubrique « Marcel et Adélaïde » et c'est que des situations incongrues dans lesquelles les interprètes se sont retrouvés. C'est vrai qu'on en a plein : ou vécues, ou vu des collègues...

B : L'interprète pris comme modèle dans des stages de secourisme... Ou la situation où la personne dit « je vous préviens, on éteint la lumière » ; euh... non, ça va pas être possible ! Ou, tiens, on parlait de situations cocasses. Parce que je suis convaincue qu'on n'est pas que dans le translinguistique du tout. Je me suis fait embarquée par les flics une fois pour une interpellation et le sourd signant était quelque peu agité. Ils l'ont maintenu bras derrière donc forcément, le sourd était très énervé, les flics étaient très énervés et donc moi, obligée de dire : « mais si vous voulez pouvoir interagir avec cette personne il va falloir attendre que tout le monde se calme parce qu'il ne peut pas parler, à l'évidence... ». Et là on n'est pas du tout dans le translinguistique,

on est typiquement dans l'adaptation. On donne une info qui peut paraître évidente, mais ils ont tellement l'habitude d'agir comme ça parce que c'est leur code, ils ont quelqu'un de violent en face d'eux donc ils sont obligés de le menotter. Donc je ne pouvais que leur dire : « moi je ne peux rien faire là, je vais traduire des choses mais il est complètement fermé, vous lui tenez les bras, c'est comme si vous bâillonnez quelqu'un à qui vous posez des questions ». Ils ont attendu qu'il se calme parce qu'il était vraiment très agité et quand tout le monde s'est un peu calmé ils lui ont lâché les bras. Mais je pense aussi que les flics n'étaient pas aussi à l'aise que je sois là. Parce que moi, quand je suis arrivée sur place, c'était la première fois qu'on m'embarquait dans une situation pareille, on m'a rien expliqué, alors que je pense qu'il y a quand même des consignes de sécurité...

C : C'était ta première situation d'interprète en plus.

B : C'était ma première situation d'interprète diplômée en plus ! Sympathique ! Welcome ! Et moi je m'attendais à ce qu'ils me donnent quelques consignes, parce qu'on sait pas sur qui on va tomber, donc ils m'ont juste dit : « Vous restez devant la porte ! ». Après ils te font entrer mais, oui, au début tu es forcément un petit peu perdu, tu ne sais pas chez qui tu arrives, comment ça va se passer, et puis ça s'est particulièrement mal passé quand ils sont arrivés ; mais bon, on s'adapte ! Tout terrain ! Et d'ailleurs ça s'est tellement détendu que pendant l'audition, Monsieur a fait une blague. Justement, je me suis demandée : « est-ce que j'ai bien compris ? ». Parce qu'il y avait un des flics qui repassait à qui il avait quand même mis une droite donc... Et bien, il lui a fait une petite blague ! Ils sont devenus copains ! Et moi je me suis dit « mais il lui a vraiment fait une blague ou c'est... » et là j'ai carrément dit : « excusez-moi, je ne suis pas sûre, je vais lui faire répéter parce que je pense que j'ai pas bien compris ce qu'il a dit ». Et ben si, il lui fait une blague, bon, très bien, allons-y ! En l'occurrence il lui conseillait de prendre quelques cours de sport parce qu'ils avaient dû s'y prendre à plusieurs pour le maintenir... Heureusement, les flics avaient beaucoup d'humour, ces messieurs ont rigolé. Et là c'est le décalage ... Comme on disait tout à l'heure, parfois c'est le décalage avec la situation, ou parce que ça parle de racisme, ou parce que c'est malvenu... Là effectivement, dans mon cerveau, je me dis « attends, il lui a mis une droite, il est en train de lui dire va prendre des cours de sport ». Alors moi attends, je lui fais répéter parce que j'ai pas très bien compris, et après je dis « Monsieur est en train de vous conseiller de prendre des cours de sport ». J'étais pas à l'aise du tout avec ça donc j'ai dit « Monsieur », j'ai pris une distance maximale. Heureusement, ça a été très bien reçu, mais là, conceptuellement, on se dit « non, il n'est pas en train de dire ça, c'est pas possible ».

A : Oui souvent, c'est exactement ce genre de réaction : « non, il ne pense pas dire ça là, quand même »...

B : Et puis premier réflexe, je pense que c'est moi qui n'ai pas compris.

A : C'est ça en plus, alors qu'on se le dirait pas dans l'autre sens. Pareil, j'ai vécu une situation où le sourd prend la parole et c'est complètement décalé, et j'ai bloqué, j'ai commencé par traduire mais vraiment à un niveau hyper soft et j'avais ma collègue à côté qui était morte de rire et qui me dit « ah ben, t'es gentil ! c'est pas vraiment ça qu'il a dit ! ». Et voilà, il a continué, au deuxième coup j'y suis allé plus dans le trash, mais c'était complètement décalé avec la situation. Effectivement, au premier coup, je me suis dit que j'avais mal compris.

.... FIN D'ENREGISTREMENT...

I : Je vous remercie vraiment d'avoir participé à cette rencontre.

2. Annexe 2 – Questions envisagées pour le focus groupe

- L'interprétation de la LSF vers le français représente-t-elle pour vous un challenge particulier ?
- En interprétation simultanée de la LSF vers le français, quelle est pour vous la difficulté technique majeure ?
- La compréhension de la LSF pose-t-elle problème ?
- Qu'en est-il de la dactylo ?
- Qu'en est-il de la labialisation ?
- Qu'en est-il de la scénarisation ?
- Dans quel sens vous sentez-vous le plus à l'aise ?
- L'expression en français vous pose-t-elle problème ?
- Qu'en est-il du rythme ? (de réception et de production)
- L'effort de concentration en réception vous semble-t-il être le même dans les deux sens ?
- Ressentez-vous le changement de modalité lors de votre interprétation (canal gestuel vers canal vocal) ?